# La TOUR DE GARDE

*annonce*

## LE ROYAUME DE JÉHOVAH

1er JUIN 1953 No 11

Périodique bimensuel

LIBÉRÉS
POUR UN MONDE DE JUSTICE

DÉLIVRÉS DE LA COLÈRE À VENIR

LA TRANSMISSION DE LA PAROLE DE DIEU

VEILLER RIGOUREUSEMENT
SUR NOTRE CONDUITE

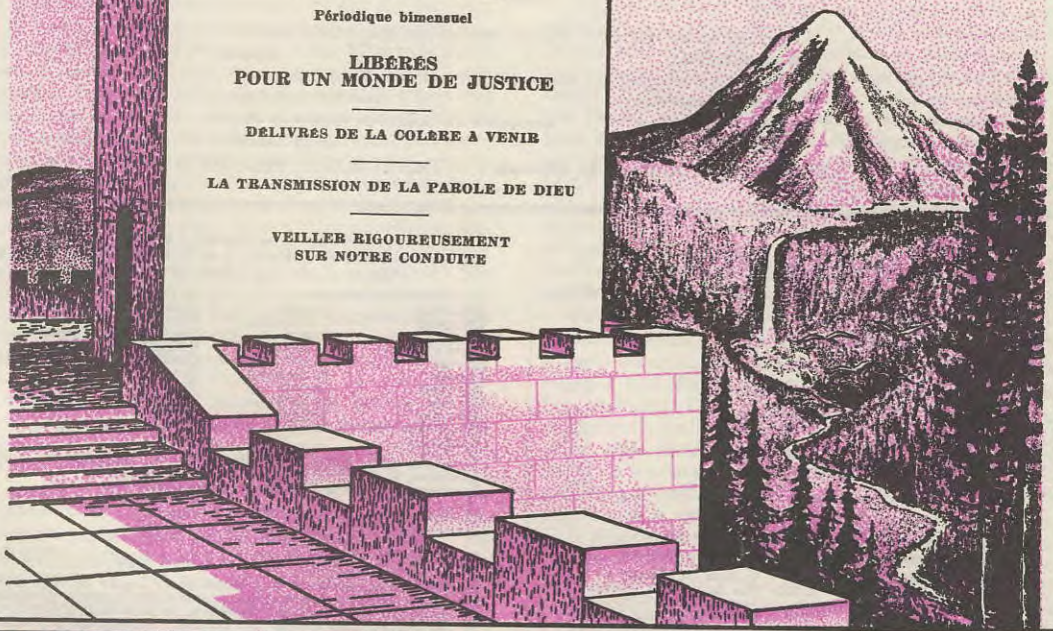

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

## LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habakuk 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
39 Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117 Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: Alfred Rutimann

**« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, *NW;* Esaïe 54: 13**

## SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| Veiller rigoureusement sur notre conduite | 163 |
| « Le fils de l'homme » | 164 |
| Libérés pour un monde de justice | 165 |
| Délivrés de la colère à venir | 169 |
| Les témoins de Jéhovah dans le Costa-Rica | 172 |
| La transmission de la Parole de Dieu | 173 |
| Questions de lecteurs | 175 |
| Textes quotidiens pour juillet | 176 |
| Communications | 176 |

**Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous**

AS – American Standard Version*
AT – An American Translation*
Cr – Version de Crampon
Da – Version de J.-N. Darby
Dy – Catholic Douay Version*
Jé – Bible de Jérusalem
KJ – King James Version*
La – Version de Lausanne
Li – Version de Liénart
LXX – The Septuagint Version*
Mo – James Moffatt's Version*
NW – New World Trans. (2e éd.)*
Ro – J.-B. Rotherham's Version*
RS – Revised Standard Version*
Sy – Version Synodale
Yg – Robert Young's Version*

* anglais

S'il n'y a pas d'indication, la Bible employée est la version de L. Segond.

**Tirage de ce numéro: 1 500 000**
**Prix du numéro: 20 fr. en France, 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse**
PARAIT DANS LES LANGUES SUIVANTES

| Deux fois par mois | | Une fois par mois | |
|---|---|---|---|
| Afrikaans | Ilocano | Arabe | Portugais |
| Allemand | Indonésien | Canarèse | Russe |
| Anglais | Italien | Chishona | Siamois |
| Cébu-Visayan | Japonais | Cinyanja | Silozi |
| Coréen | Norvégien | Ciyemba | Slovaque |
| Danois | Pangasinan | Grec | Tvi |
| Espagnol | Slovène | Ibo | Ukrainien |
| Finnois | Suédois | Malayâlo | Yoruba |
| Français | Tagala | Polonais | |
| Hiligaynon-Visayan | Zoulou | | |
| Hollandais | | | |

Bureaux de la Watch Tower Society — Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y. $ 1.—
Belgique, 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C. C. P. 962.76 fr. 60.—
Canada, 49 Irwin Avenue, Toronto 5, Ontario $ 1.—
France, Association « Les Témoins de Jéhovah », 3 Villa Guibert, Paris 16e, C. C. P. Paris 6.072.27 fr. 350.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince Gdes. 5.—
Suisse, 39 Allmendstrasse, Berne 22, C. C. P. Berne III 3319 fr. 5.—

Les versements devraient être effectués au bureau de votre pays selon un mode de versement donnant toute garantie pour le paiement. Berne accepte les versements provenant de pays où il n'existe pas de bureau, et dans ce cas par mandat international seulement. Les prix des abonnements dans les divers pays susmentionnés sont donnés d'après le taux des valeurs local. L'avis d'expiration (avec formule de renouvellement) est envoyé au moins deux numéros avant la fin de l'abonnement. Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau devient effectif en l'espace d'un mois. Envoyez votre ancienne et votre nouvelle adresse.
The Watchtower — French edition Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE annonce LE ROYAUME DE JÉHOVAH

Vol. LI | 1er Juin 1953 | № 11

# VEILLER RIGOUREUSEMENT SUR NOTRE CONDUITE

JÉHOVAH Dieu, le Très-Haut, est juste, pur et saint. Il est le Père des lumières célestes et toutes ses œuvres sont parfaites (Lév. 19: 2; Deut. 32: 4; Jacq. 1: 17, *NW*). Son Fils, Jésus-Christ, imita son Père, de sorte qu'il put dire: « Celui qui m'a vu a vu le Père. » (Jean 14: 9, *NW*). En ce qui concerne notre planète, Jéhovah a promis de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habitera. — II Pi. 3: 13, *NW*.

Pouvons-nous nous imaginer un instant qu'il y aura des ivrognes dans ce monde nouveau? Que des actes contraires à la morale seront commis? Qu'on cherchera à obtenir le divorce sous de multiples prétextes? Qu'on s'adonnera à des réjouissances effrénées? Qu'on verra jusqu'à quel point on pourra s'éloigner du droit chemin sans tomber? Qu'on concevra comment on frôle la prostitution ou l'adultère tout en s'en abstenant? Certainement pas! Alors, les hommes mèneront une vie pure, convenable et honnête.

Il y a cependant des personnes qui, du fait des mauvais penchants innés, pensent pouvoir passer plus ou moins légèrement par-dessus de telles œuvres de la chair. Elles raisonnent que dans le monde nouveau, nous serons de toute façon complètement différents. Mais, Harmaguédon, la guerre qui marquera la fin de ce vieux monde, suscitera-t-elle parmi les personnes un changement tel qu'elles ne désireront plus faire ce qu'elles veulent faire maintenant? Ce puissant acte de Jéhovah éliminera-t-il instantanément et par un miracle leurs penchants égoïstes et les rendra-t-il subitement chastes?

Ne nous trompons pas nous-mêmes. Harmaguédon anéantira aussi sûrement ce monde impie que le déluge détruisit le monde existant au temps de Noé, mais ne supprimera pas les inclinations perverses de nos corps mortels. La rançon nous purifie de nos péchés, et non pas Harmaguédon. Afin de bénéficier du prix de rachat, nous devons collaborer avec le saint esprit de Dieu en résistant au péché. — Mat. 24: 37–39; Eph. 4: 30; I Jean 1: 7, *NW*.

En effet, dans le monde nouveau nous devrons encore combattre contre les convoitises de la chair déchue, bien que cette lutte sera plus facile qu'actuellement. Les progrès enregistrés dans la voie droite seront récompensés par de plus grands bienfaits spirituels et corporels laissant encore de larges possibilités pour de nouvelles améliorations. A ce moment-là, ni Satan ni les démons ne pourront plus nous tenter. Il n'y aura pas non plus un vieux monde sordide, ivre, débauché, cupide et adonné aux plaisirs sexuels pour égarer les serviteurs de Dieu. Tout cela disparaîtra à Harmaguédon. — I Jean 2: 16, 17; Apoc. 20: 3; 21: 4, *NW*.

Ne supposez pas toutefois qu'un tel changement d'ambiance résoudra entièrement le problème, car à cette époque aussi des humains — à cause de leur égoïsme — seront retranchés de la vie à l'âge de 100 ans. Il semble qu'à la fin des 1000 ans un nombre assez important d'hommes manifestant leur égoïsme seront détruits avec Satan et ses démons. — Es. 65: 20; Apoc. 20: 7–10.

Si, pour nous purifier, nous voulons attendre jusqu'à l'établissement du monde nouveau, parce que les conditions seront plus favorables, il est probable que nous n'y entrerons jamais, car Dieu n'épargnera aucune personne sympathisant avec le mauvais système de choses actuel et pratiquant ses coutumes. Si nous voulons jouir des bénédictions du monde nouveau, nous devons dès maintenant vivre autant que possible selon ses principes purs et équitables. Il ne nous est pas permis de reporter la lutte à plus tard. Nous devons combattre désormais contre les péchés de notre corps, si nous désirons obtenir la miséricorde de Dieu, car il ne la manifeste pas envers quiconque agit avec insouciance et pèche volontairement et sans cesse, mais uniquement dans des cas isolés dûs à la faiblesse héritée d'Adam. — Psaume 51.

Voyons comment l'apôtre Jean oppose les deux sortes de péchés l'une à l'autre. D'une part il dit: « Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un aide auprès du Père, Jésus-Christ, un juste. Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier. » Nous constatons donc qu'un péché peut être pardonné. D'autre part Jean déclare: « Quiconque pèche transgresse la loi, le péché est donc la transgression de la loi. Quiconque demeure en lui ne pèche point; quiconque pèche ne l'a ni vu ni connu. Petits enfants, ne vous laissez pas séduire... Celui qui pèche est du diable, car le diable a péché dès le commencement. » Ces paroles nous montrent clairement qu'il n'y a pas de pardon pour ceux qui pèchent par habitude. — I Jean 2: 1, 2; 3: 4, 6–8, *NW*.

Quelques-uns, désirant justifier leur insouciante conduite, relèvent les erreurs commises par de fidèles hommes du passé tels que Noé, David et d'autres. Ces personnes oublient les faits suivants: Rien ne prouve que ces serviteurs de Dieu récidivèrent. Au lieu de cela ils commirent *un péché*, le regrettèrent sincèrement, acceptèrent le châtiment du Seigneur et obtinrent à nouveau l'approbation de Dieu. Ces écarts furent couchés par écrit afin que ceux qui les feraient et se tromperaient de la même façon pussent être consolés et espérer en la miséricorde divine, mais non pas pour excuser le péché commis continuellement ou justifier le relâchement. — Rom. 15: 4.

Que chaque chrétien nourrissant l'espoir de vivre dans le monde nouveau prenne dorénavant à cœur l'exhortation de l'apôtre: « Veillez rigoureusement sur votre conduite, non comme des insensés, mais comme des sages, rachetant le temps pour vous, car les jours sont mauvais. » (Eph. 5: 15, 16, *NW*). Et « que celui qui croit être debout prenne garde de tomber ».

Nous avons un ennemi rusé, plein de malice, l'adversaire, le diable, qui « rôde comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera ». C'est pourquoi nous devons nous « opposer à lui avec une foi ferme » et pleins de confiance « résister au diable, et il fuira loin de nous ». Si nous péchons par insouciance, nous ne pouvons pas lui en imputer la faute. Eve ne put faire valoir cette excuse, elle ne nous servira pas davantage. — I Cor. 10:12; I Pi. 5:8, 9; Jacq. 4:7, *NW*.

Nous devons également nous éloigner de ce monde, car « qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres? » Le monde suit la voie de la moindre résistance. « C'est assez, en effet, d'avoir dans le temps passé accompli la volonté des nations, en marchant dans la dissolution,... Aussi trouvent-ils étrange que vous ne vous précipitiez pas avec eux dans le même débordement de débauche, et ils vous calomnient sans cesse. » — II Cor. 6:14–18; I Pi. 4:3, 4, *NW*.

Le diable et son monde font appel à nos convoitises naturelles et à nos penchants dégénérés, et, si nous ne sommes pas sur nos gardes, ces désirs et tendances nous domineront au lieu que nous les dominions. Ainsi nous deviendrons esclaves du péché (Romains, chapitre 6; I Jean 2:16, 17). Celui qui est maître de lui-même vaut mieux que celui qui prend des villes (Prov. 16:32). Un combat a lieu en nous, de sorte que nous ne faisons point ce que nous voulons, et que nous faisons ce que nous ne voulons pas. C'est pourquoi nous devons constamment exercer notre volonté et maîtriser notre corps en tant qu'esclave soumis, si non il s'imposera en maître obstiné et capricieux (Rom. 7:15–23; I Cor. 9:27). La Parole de Dieu contient de nombreux exemples du sort réservé aux insouciants et cela en vue de nous aider à éviter tout ce qui est préjudiciable. — I Cor. 10:5–11.

Pour veiller rigoureusement sur nos actes, il faut commencer par le cœur et l'esprit. Comme Jésus l'a montré si pertinemment, là débutent les difficultés, c'est pourquoi le sage nous conseille de garder notre esprit ou notre cœur avant toute chose (Prov. 4:23; Mat. 15:19). La meilleure manière d'éviter le mal consiste à occuper notre esprit de pensées convenables: « Au reste, frères, que tout ce qui est vrai, tout ce qui exige notre considération particulière, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, tout ce qui mérite l'approbation, tout ce qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de vos pensées. » — Phil. 4:8, *NW*.

Ne prétendons-nous pas aimer Dieu? Si nous l'aimons nous garderons ses commandements (I Jean 5:3). L'insouciance apportera la honte sur son nom. Les Israélites d'autrefois et certaines personnes du temps de Paul se rendirent coupables de telles choses (Ezéch. 36:20–32; Rom. 2:24). Puisque Jéhovah combat pour son nom, il ne peut que priver de toutes ses bénédictions ceux qui, par leur manière d'agir égoïste, le diffament. Lorsque Acan et les fils d'Eli transgressèrent la loi, la nation entière subit des défaites (Josué 7; I Sam. 2:22–25; 3:11–14). Les principes divins ne changent pas. Le désir de recevoir les bénédictions de Jéhovah nous rendra vigilants.

Si nous aimons notre prochain comme nous-mêmes, cet amour nous incitera à veiller sur notre conduite. Comment pouvons-nous éveiller l'intérêt des gens pour le royaume de Dieu — gens qui soupirent et gémissent à cause de toutes les abominations commises dans le pays — s'ils constatent que de telles choses se font aussi parmi nous? (Ezéch. 9:4). Comment pouvons-nous instruire en toute conscience d'autres personnes, si nous ne nous efforçons pas de nous conformer aux exigences divines? « Toi donc, qui enseignes un autre, tu ne t'enseignes pas toi-même? Toi qui prêches de ne pas dérober, tu dérobes? » (Rom. 2:21–23, *NW*). Le clergé apostat suit cette voie, mais non pas les vrais serviteurs de Jéhovah Dieu. — Ps. 50:16, 17; Mat. 23:1–5.

Notre amour du prochain nous enjoindra également de ne pas l'inciter à faire le mal. Les malfaiteurs peuvent croire qu'ils sont intelligents, mais si l'occasion se présente donnons-leur à entendre que nous ne pensons pas qu'ils le sont réellement. « Tu ne haïras point ton frère dans ton cœur; tu auras soin de reprendre ton prochain, mais tu ne te chargeras point d'un péché à cause de lui. » « Celui qui reprend les autres trouve ensuite plus de faveur que celui dont la langue est flatteuse. » (Lév. 19:17; Prov. 28:23). Il est préférable d'agir de la sorte plutôt que de parler des erreurs de ton semblable. Le bavardage n'aide ni le bavard ni la personne de laquelle on jase, ni celui qui écoute le babillage. En réalité cela porte atteinte à tous trois. Par conséquent pourquoi bavarder?

Toutefois, si nous veillons sévèrement à agir avec sagesse, ne nous laissons pas fanatiquement aller à l'extrême. Ne soyons pas semblables aux religionistes de la vieille école, fronçant les sourcils lorsque quelqu'un danse, boit ou rit et considérant même comme un péché d'embrasser son conjoint ou ses enfants le dimanche. Dans le monde nouveau, il n'y aura pas de rabat-joie. Le monde nouveau sera un monde où la gaîté régnera, mais on se réjouira de choses convenables. Ce seront des joies pures, saines, des joies durables. Les plaisirs que nous offrent actuellement le diable et son monde sont amers, ils sont comme des cendres. Ils nous déçoivent et font naître le mécontentement. Pourquoi perdre la satisfaction du cœur, subir l'opprobre et peut-être se voir enlever la vie éternelle pour jouir momentanément de joies excitantes et de plaisirs passagers?

La soumission à la volonté de Dieu et le contentement sont un grand gain (I Tim. 6:6, *NW*). Dieu sait ce qui est bien, et lorsqu'il donne des conseils au sujet de certains agissements, ne nous opposons pas à la sagesse divine et ne repoussons pas l'amour divin en les négligeant. Oui, pour l'honneur du nom de Jéhovah, pour le bien de nos semblables et pour le nôtre, veillons rigoureusement sur notre conduite.

## « LE FILS DE L'HOMME »

« Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe: qu'ils sont petits près de celui-là (l'Evangile)! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs! quelle grâce touchante dans ses instructions! quelle élévation dans ses maximes! quelle profonde sagesse dans ses discours! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses! quel empire sur ses passions! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation?... Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente; et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ... Jamais les auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale; et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » — J.-J. Rousseau, philosophe français du XVIIIe siècle.

# pour un monde de justice

*« Dieu est pour nous le Dieu des délivrances; par Jéhovah, le Seigneur, on est retiré de la mort. » — Ps. 68: 21, Cr.*

DES temps périlleux, remplis de crainte et d'angoisse devant la fin proche de la civilisation, incitent les hommes à créer de solides alliances. Cela ne surprend pas, car un grand prophète de Dieu a prophétisé pour le temps de la fin la « crainte des nations qui ne savent que faire... tandis que les hommes s'évanouissent dans la crainte et l'attente des choses qui viendront sur la terre habitée ». (Luc 21: 25, 26, *NW*). Les hommes cherchent aujourd'hui à obtenir l'assurance qu'ils pourront continuer de vivre et parer à toutes les éventualités. La crainte de la mort, d'une mort peut-être prématurée dans une guerre atomique entre les nations, prend les hommes dans un étau de fer les rendant esclaves de systèmes et d'organisations dont ils espèrent qu'ils les protégeront à travers les catastrophes menaçantes. — Héb. 2: 15, *NW*.

[2] Les ardents espoirs pour une union des nations en une seule et heureuse famille disparaissent rapidement. Le plus important organisme pour le règlement amical des différends a déçu. L'organisation des Nations unies qui aurait dû créer un système pratique pour réaliser l'unité et l'harmonie au sein de la famille humaine, a démontré jusqu'à présent qu'elle n'était guère plus qu'un forum de dispute et de tapageuse propagande nationale (Es. 8: 9, 10). Le manque de confiance dans les Nations unies évidemment faibles a de nouveau poussé les grandes nations à chercher refuge dans le développement de la puissance militaire afin de leur assurer l'existence dans un monde ennemi, tout comme la première puissance mondiale, l'ancienne Egypte, avait, pour assurer sa sécurité, mobilisé des milliers de chevaux de guerre et de chars. Ce qu'ils oublient c'est que la Bible prédit le malheur pour ceux qui recourent à de telles mesures de délivrance: « Malheur à ceux qui... pour avoir du secours s'appuient sur des chevaux, et se fient à la multitude des chars et à la force des cavaliers. » — Es. 31: 1.

[3] On n'économise ni peine ni argent dans la course aux armements pour construire les engins de destruction les plus efficaces pour cette soi-disant « défense ». L'est et l'ouest entretiennent de puissantes forces militaires dont chaque bloc espère: 1° enrayer le malheur en décourageant l'ennemi d'entreprendre une attaque et 2° prendre des dispositions afin de parer avec succès à une éventuelle attaque et y survivre. D'autres petites nations concluent des pactes et des alliances avec les grandes nations par quoi elles s'efforcent d'améliorer leurs chances d'exister. La plus grande partie des peuples du monde s'allient, volontairement ou par force, avec l'un ou l'autre bloc. Chacun a la même pensée: se protéger en contractant une alliance avec la puissance qui lui semble être la plus forte.

[4] Cette philosophie de la survie n'est pas nouvelle. Elle fut déjà autrefois mise à l'essai par de grandes nations et les résultats ne furent nullement encourageants. L'histoire profane montre que chaque puissance mondiale, depuis l'ancienne Egypte, s'est fiée à sa puissance militaire pour défendre son indépendance à une époque difficile, mais ces puissances ne purent se maintenir d'une façon durable. Tôt ou tard elles sombrèrent dans une époque de grandes épreuves. Ce que la Bible nous apprend sur les guerres prouve que la puissance militaire ne garantit pas la sécurité et la liberté. Il arriva souvent que de grandes puissances militaires qui semblaient posséder une force indomptable et pouvoir résister victorieusement à tout agresseur, subirent une défaite par des gens pour ainsi dire sans armes. Un fait qui mérite d'être relevé est que les nations ainsi vaincues en dépit de leurs mesures de défense ne tinrent aucunement compte de Jéhovah. — Es. 60: 12.

[5] L'Egypte des pharaons mobilisa tout l'armement de guerre de son empire, 600 chars, afin de poursuivre un peuple désarmé considéré comme une menace pour son existence. Les six cents chars furent détruits et les troupes entraînées qui les accompagnaient furent noyées dans la mer Rouge (Exode 14). Au surplus une puissante armée de Philistins, paraissant invincible avec ses 30 000 chars et 6000 cavaliers, vint contre Israël. A cette époque une pareille puissance militaire était une démonstration semblable à celle que nous voyons aujourd'hui dans les grandes puissances. Ces puissances d'autrefois paraissaient d'autant plus gigantesques qu'à cette époque dans tout Israël aucune épée n'existait et qu'aucun forgeron n'était dans le pays. Néanmoins les puissantes armées des Philistins furent dispersées et leurs forces militaires ne purent les délivrer. — I Sam. 13: 5, 19, 22; 14: 22, 23.

[6] Jabin, roi de Canaan, a vu comment 900 de ses meilleurs chars furent anéantis et cela par un peuple qu'on croyait être sans défense (Juges 4: 13–17). Le roi assyrien Sanchérib fut témoin de la perte de sa forte puissance militaire lorsqu'en une nuit 185 000 hommes de ses meilleures troupes furent des « corps morts » (Es. 37: 35, 36). Nulle part dans l'histoire de la conduite de la guerre moderne nous trouvons une destruction pareille à celle des 100 000 hommes de pied des Syriens détruits en un jour. — I Rois 20: 29.

[7] Vu les exemples que nous donne l'histoire, les nations auraient dû en tirer la leçon que la sécurité et la liberté ne sont pas assurées par la puissance militaire. Il n'y a pas un seul exemple dans l'histoire duquel il ressortirait qu'une nation fut pour toujours protégée en mettant sa confiance dans l'appareil militaire. Aussi, dans les grandes crises, la puissance militaire ne fut jamais un protecteur sûr. L'ascension et la chute successives des nations sont une preuve de ces faits. La plus grande crise de tous les temps a saisi le monde. Il est tout naturel

1 A quel acte sont conduits les hommes et les nations saisis de crainte et quel en est le résultat?
2 Quel échec a été une désillusion? Quelles mesures prennent les nations comme compensation?
3 Quels sont leurs raisonnements en tenant nullement compte du conseil de Jéhovah? Quel est le sort des peuples?
4 L'histoire justifie-t-elle la confiance dans la puissance militaire?
5, 6 Donnez des exemples montrant que la force militaire en tant que puissance protectrice a échoué
7 Qu'auraient dû apprendre les nations jusqu'à présent, comme cela est démontré par les expériences d'un passé récent?

que les hommes désirent assurer leur liberté. Vont-ils continuer à mettre leur confiance en des méthodes qui se sont révélées insuffisantes? Même lorsque la libération par la puissance militaire, dans une crise donnée, était certaine, les survivants n'étaient pas à l'abri de difficultés et crises ultérieures provoquées par de nouvelles circonstances. L'affreuse époque qui suivit la seconde guerre mondiale en est un exemple frappant. La puissance militaire ne peut pas libérer les nations et les peuples des difficultés et inquiétudes de ce monde. Il faut plus que cela.

[8] Un examen sincère de l'histoire ancienne et moderne révèle l'inefficacité des armées, alliances, pactes, conventions, armes destructives, etc. pour opérer une véritable et réelle délivrance. Répéter les erreurs commises dans le passé n'est pas une marque de sagesse. Les hommes sages écoutent les conseils et en tirent profit (Prov. 12: 15; 9: 9). « Ceux qui cherchent Jéhovah comprennent tout », parce qu'il est le grand Conseiller (Prov. 28: 5, *Cr*). La parole de Jéhovah révèle Dieu comme un puissant Libérateur. Il a promis pour ces derniers jours une délivrance comme il n'y en aura point eu de semblable dans l'histoire de l'humanité — une délivrance des humains de l'oppression et de la terreur du vieux système de choses pour un monde nouveau de justice qui restera libre, rayonnera de vigueur, de fraîcheur et de confiance, toutes choses qu'apporte la véritable sécurité. Ce monde nouveau est préparé spécialement par Jéhovah, car il dit: « Car je vais créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre; on ne se rappellera [mentionnera, *Ro*] plus les choses passées, elles ne reviendront plus à l'esprit. » (Es. 65: 17). Aucune organisation humaine existant de nos jours ne pourrait amener une pareille délivrance de l'humanité de toutes ses afflictions.

[9] Jésus-Christ reconnaissait les difficultés de l'humanité et vit combien elle avait besoin d'un libérateur. Pourtant il ne lui ordonna point d'inventer des méthodes lui permettant de se libérer elle-même. Au lieu de cela il apprit aux hommes à prier Dieu pour la délivrance, leur faisant ainsi connaître la véritable source de la délivrance. Cela signifie que les hommes devaient se confier en Jéhovah Dieu comme leur Libérateur et non dans les légions de l'empire romain ou en une puissance future quelconque qui pût se lever pour assujettir les armées de César et dominer le monde. N'oublions pas que Jésus connaissait d'avance et prédit les temps tumultueux actuels. Il prophétisa qu'une nation s'élèverait contre une nation, et un royaume contre un royaume, de sorte qu'une détresse très aiguë s'ensuivrait. Toutefois il ne recommanda pas de se confier en un plan ou une organisation d'hommes pour être protégé, mais fit voir aux humains que c'était à Jéhovah Dieu qu'ils devaient adresser leurs prières pour la délivrance. Leur prière devait être que la volonté de Dieu se fasse sur la terre comme au ciel. Ainsi ils devaient attendre la délivrance d'une manière et d'une source infiniment supérieures aux choses terrestres. — Mat. 6: 9–13; 24: 1–14; II Tim. 3: 1.

[10] Jéhovah est sans nul doute le grand Libérateur. Mais il ne libère pas sans exception. Il ne libère et ne sauve que ceux qui méritent cette délivrance et laisse ceux qui ne méritent pas d'être sauvés aller à la destruction. « Jéhovah sait comment délivrer de l'épreuve les hommes dévoués à Dieu, et réserver les injustes pour le jour du jugement où ils seront retranchés. » (II Pi. 2: 9, *NW*). Il laisse annoncer qu'il est par son Fils Jésus-Christ l'unique Libérateur et Sauveur de l'humanité. Pierre confirme cela avec les mots: « Il n'y a de salut en aucun autre, car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devions être sauvés. » (Actes 4: 12). La Parole de Jéhovah est en réalité un merveilleux chant de libération qui inspire courage, force et confiance en lui. Il ne laisse jamais oublier à ceux qui l'aiment sa puissante force de délivrance, même lorsqu'ils franchissent des temps difficiles. Il les entoure de chants de délivrance qui le révèlent à tous comme l'unique Libérateur éprouvé. — Ps. 32: 7.

[11] Le chemin divin de la délivrance est si merveilleusement différent des chemins du monde qu'il est incompréhensible pour les hommes n'ayant pas la foi. Aussi est-il infiniment plus puissant que ce que l'on peut espérer d'une libération quelconque de ce monde. Pour créer la délivrance Dieu n'a pas besoin de s'appuyer sur une puissance armée ou sur une stratégie militaire raffinée. Se confiant pleinement dans ses aptitudes personnelles il dit: « J'aurai compassion... et je les sauverai par Jéhovah, leur Dieu; je ne les sauverai ni par l'arc et l'épée, ni par le combat, ni par les chevaux et les cavaliers. » (Osée 1: 7, *Cr*). Ce serait une marque de faiblesse pour lui s'il voulait, selon la manière des hommes, prendre des mesures militaires. Oui, déjà son nom est une tour forte dans laquelle peut se réfugier le juste pour sa sécurité (Prov. 18: 10). Jésus comprit que la délivrance des hommes par Dieu ne dépendait pas de l'épée. C'est pourquoi il dit: « Remets ton épée à sa place; car tous ceux qui prennent l'épée périront par l'épée », paroles que Jésus adressa à un compagnon bien intentionné qui voulait le délivrer des mains de ses ennemis. — Mat. 26: 52, *NW*.

### LA NÉCESSITÉ DE LA CONNAISSANCE

[12] Jésus-Christ est le principal agent de Jéhovah pour la délivrance. Il faut la foi en lui pour être libéré par la main de Dieu, car Dieu envoya Jésus « afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle ». (Jean 3: 16.) Jésus proclamait la libération par Jéhovah en répandant la connaissance, connaissance de Dieu qui est celui qui a décidé de libérer les hommes de leurs difficultés, et connaissance de lui-même, comme Oint de Dieu, celui qui apporte cette délivrance. Sans la connaissance de Dieu et de son Fils il n'y a pas de délivrance pour la vie. C'est pourquoi Jésus expliqua: « Ceci signifie la vie éternelle, qu'ils croissent continuellement dans la connaissance de toi, le seul vrai Dieu, et de celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. » — Jean 17: 3, *NW*.

[13] La *connaissance* est par conséquent la clef de la délivrance, car « les justes seront délivrés par la connaissance ». (Prov. 11: 9.) Cela ne peut pas se rapporter aux connaissances approfondies de la stratégie militaire, ni aux connaissances de la force nucléaire que certains désirent utiliser comme puissance de libération. Non, cela se rapporte à la connaissance des desseins de Dieu. A cette connaissance doit correspondre une individualité façonnée selon les exigences de Dieu, telles qu'elles sont décrites dans sa Parole. Cette connaissance nécessaire est la compréhension de Jéhovah comme étant « Dieu des

8 Que montre la Bible en opposition aux plans de libération des hommes?
9 Quelle voie à suivre recommanda Jésus, lui qui connaissait les temps critiques qui maintenant sont venus sur le monde?
10 Qui Jéhovah libère-t-il et par quel moyen? Qu'est-ce qui soutient ceux qui se confient dans sa délivrance?
11 Quelle différence y a-t-il entre la délivrance opérée par Jéhovah et les efforts des hommes pour se délivrer eux-mêmes?
12 Quelle foi faut-il avoir afin d'obtenir la délivrance de Dieu et comment Jésus annonça-t-il la délivrance à venir?
13 Quelle connaissance constitue la clef de la délivrance, sur le fondement de quelle manière de vivre?

dieux, et Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et terrible, qui ne fait point acception des personnes et qui n'accepte point de présent ». (Deut. 10: 17.) Cela signifie le connaître, lui, le Constructeur d'un monde nouveau de justice qui apportera la délivrance permanente à ceux qui l'aiment, et connaître son dessein consistant à sauver les hommes justes de ce vieux monde et les faire entrer dans le nouveau système de choses.

[14] Dès la rébellion en Eden, Jéhovah décida de construire un monde qui sera totalement juste, et ce dessein doit se réaliser. Ce monde se composera des « cieux » invisibles à l'œil humain et de la partie visible, la « terre ». Tout dans ce monde nouveau de la justice devra être juste et tous devront faire ce qui est droit et sert à la louange de Jéhovah. L'apôtre Pierre attendait la délivrance pour la vie sous le nouveau système de choses, en disant de lui et de ses compagnons chrétiens: « Mais nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habitera. » (II Pi. 3: 13). Pierre désirait être délivré des difficultés et des soucis du vieux monde, mais il savait que Dieu seul pouvait accomplir cela, selon ses promesses. Pierre ne prit pas position du côté de Rome pour attendre la délivrance de ses armées.

[15] Les « nouveaux cieux » comme partie d'un monde nouveau se composent de Jésus-Christ et de ses cohéritiers de la magnificence céleste, et ils sont soutenus par les anges des cieux qui sont tous justes, totalement loyaux et fidèlement dévoués à Dieu. La « nouvelle terre » se composera d'hommes justes qui avant et après Harmaguédon prouveront qu'ils appartiennent aux autres brebis du Seigneur Jésus, le « Bon Berger ». (Jean 10: 16 et Héb. 2: 5, 6, *NW*.) A cette « nouvelle terre » appartiendront aussi dans le monde qui suivra Harmaguédon les descendants des autres brebis. Chaque créature qui vivra sur la « nouvelle terre » devra être juste et les justes ne mourront jamais. — Mat. 25: 46.

[16] Ce qui distingue incontestablement ceux qui seront libérés de ceux qui seront détruits c'est la *connaissance*. La connaissance est désirable avant toute autre chose car la valeur de la connaissance, donnée par celui qui en est le possesseur, consiste dans la capacité qu'elle confère de pouvoir agir maintenant en accord avec les desseins de Dieu. Si les hommes appliquent dans la pratique la vraie connaissance avec un motif sincère, ils peuvent obtenir une sagesse et une compréhension qui dépassent de beaucoup ce que le monde peut offrir, malgré ses établissements d'études supérieures. C'est pourquoi le sage écrivain des Proverbes met tant d'importance sur la nécessité d'acquérir une compréhension de la Parole de Dieu. « Heureux l'homme qui a trouvé la sagesse, et l'homme qui possède l'intelligence! Car le gain qu'elle procure est préférable à celui de l'argent, et le profit qu'on en tire vaut mieux que l'or; elle est plus précieuse que les perles, elle a plus de valeur que tous les objets de prix [et rien que tu puisses désirer ne saurait lui être comparé, *AS*]. Dans sa droite est une longue vie; dans sa gauche, la richesse et la gloire [l'honneur, *AS*]. Ses voies sont des voies agréables, et tous ses sentiers sont paisibles. Elle est un arbre de vie pour ceux qui la saisissent, et ceux qui la possèdent sont heureux. » — Prov. 3: 13–18.

14 De l'accomplissement de quel dessein de Jéhovah, Pierre attendait-il la délivrance?
15 De quoi le monde de la justice sera-t-il composé?
16 Pourquoi la juste connaissance est-elle si désirable?

## NÉCESSITÉ DE L'ORGANISATION THÉOCRATIQUE

[17] La connaissance et la compréhension qui assurent la délivrance ne sont pas accordées à chaque personne indépendamment de la Parole de Dieu et de son organisation. L'ordre et l'organisation que nous constatons dans sa création se manifestent aussi dans son œuvre de libération. La lumière de la vérité toujours plus intense concernant cette libération resplendit à travers son organisation théocratique, d'abord la partie céleste, puis la partie terrestre. La lecture individuelle, personnelle, de la Bible, quelque nécessaire, louable et recommandable soit-elle, ne procurera pas à quelqu'un l'entière connaissance des dispositions libératrices prises par Jéhovah, de même que la fréquentation assidue, durant des années, d'une église, n'équipe pas nécessairement une personne pour le service divin et ne lui assure pas la délivrance de Dieu. Pour libérer, Jéhovah utilise son organisation, et l'affranchissement d'une personne dépend de ses relations avec Dieu et son organisation. Pour beaucoup cette manière de voir peut paraître mesquine, toutefois nous ne saurions qualifier comme tels les desseins conçus par Jéhovah pour nous délivrer (Mat. 7: 13, 14). Nous devons chercher la délivrance selon les conditions fixées par Dieu. Considérons le récit biblique s'y rapportant.

[18] Un eunuque éthiopien lisait avec zèle la Parole de Dieu. Cela ne suffisait toutefois pas pour le placer dans la condition où la délivrance de Dieu pouvait lui être accordée. Philippe l'entendit lire à haute voix dans le livre du prophète Esaïe et lui dit: « Comprends-tu vraiment ce que tu lis? » L'eunuque répondit: « Comment le pourrais-je, si quelqu'un ne me guide? » Philippe le « guida » en lui parlant de la bonne nouvelle de la future libération et l'eunuque demanda à être baptisé, manifestant son désir de profiter de cette délivrance en suivant le chemin étroit de Dieu. Philippe représentait l'organisation visible de Dieu de cette époque-là, car il avait été envoyé de Jérusalem pour prêcher. — Actes 8: 26–39, *NW*.

[19] Corneille, l'officier de l'armée italienne, premier païen converti au christianisme, avait besoin de l'organisation visible de Dieu pour l'aider, bien qu'il eût été pendant des années un homme pieux et qu'il eût exercé la miséricorde, la bonté et la charité. Après que Pierre fut envoyé chez Corneille — en qualité de représentant de l'assemblée de Jérusalem — et après l'avoir instruit ainsi que les personnes rassemblées auprès de lui, tous reçurent le saint esprit, marque d'approbation du grand Libérateur, Jéhovah. Ensuite tous furent baptisés (Actes 10). Il en fut de même de Saul de Tarse: Aucune approbation ne lui fut témoignée, il ne recouvra pas la vue, ni ne fut baptisé avant d'avoir pris contact avec Ananias, représentant l'organisation visible de Dieu (Actes 9). Pour les personnes ne soutenant pas l'organisation visible, utilisée par Dieu, il ne saurait y avoir de délivrance actuelle ou future.

[20] N'en fut-il pas toujours ainsi? Séparé de Noé et de son organisation familiale reconnue par Dieu pour construire l'arche de la libération, il n'existait pas de libération (II Pi. 2: 5). En dehors des dispositions prises par Dieu par l'entremise de Moïse, donc par l'organisation visible, il n'y avait pas de délivrance de premiers-nés israélites en Egypte. Il n'y avait pas non plus de possibi-

17 Par quel moyen obtient-on la connaissance menant à la délivrance, cependant comment cette manière de voir peut-elle paraître à plusieurs?
18, 19 Quels exemples démontrent que la compréhension et l'approbation de Dieu ne peuvent être obtenues hors de l'organisation visible de Dieu?
20 Comment la façon d'agir de Dieu à l'égard des hommes dans des temps encore plus reculés révèle-t-elle le même principe?

lité d'être libéré de l'Egypte hors de ladite organisation. Le juste Lot ne fut libéré de Sodome qu'après que des anges s'étant matérialisés comme représentants visibles de Dieu eurent pris contact avec lui pour l'avertir (II Pi. 2: 7, 8). Le salut de Rahab lors de la destruction de Jéricho dépendait des arrangements pris avec les espions israélites représentant l'organisation reconnue par Jéhovah en ce temps-là. — Josué 6.

[21] Il en est de même à l'époque de la fin de ce système de choses, de la proche destruction d'un monde. La bonne nouvelle du Royaume, lequel opérera la délivrance, est prêchée par l'organisation visible de Jéhovah. Cette organisation nous a conféré une merveilleuse et entière compréhension des dispositions libératrices de Jéhovah. Cette compréhension renferme la connaissance de l'occasion de servir Jéhovah en ce temps de la fin, de le glorifier publiquement par un témoignage continuel, ce qui conduit au salut ou à la délivrance. L'apôtre Paul en montre la nécessité lorsqu'il cite, partiellement, la prophétie de Joël ayant trait à la libération: « Car quiconque invoque le nom de Jéhovah sera sauvé. Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru? Comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler? Comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche? Comment prêcheront-ils, s'ils ne sont pas envoyés? » L'apôtre parle ici d'une activité organisée, tout comme Jésus organisa l'envoi de prédicateurs. L'association avec l'organisation qui invoque le nom de Jéhovah mène à la délivrance. — Rom. 10: 13–15, *NW;* Joël 2: 32.

[22] Jéhovah dit: « Moi, Jéhovah, je ne change pas. » (Mal. 3: 6, *AS*). Pour diriger ses créatures il a toujours usé de certaines règles. Dans les temps passés elles devaient remplir diverses conditions pour être libérées. Par exemple, dans la nuit où l'ange destructeur passa dans le pays d'Egypte, les Israélites devaient se conformer strictement aux directives se rapportant à l'agneau sans défaut et à son sang. Puisque « les cieux et la terre d'à présent sont gardés et réservés pour le feu, pour le jour du jugement et de la ruine des hommes impies », en vue de frayer la voie à l'équitable monde nouveau, seule la fidèle observation des préceptes de Jéhovah assurera l'affranchissement à la fin de ce monde. Quel précepte de Dieu est invariable et a trait aux autres brebis et à tous les humains aspirant à la délivrance? Qu'est-il exigé de toute personne désirant être libérée pour vivre dans le monde nouveau de Jéhovah?

[23] L'*obéissance* est exigée. La loi de Dieu le Tout-Puissant ne souffre aucune exception et exige que chaque homme désirant obtenir la vie éternelle dans les cieux ou sur la terre apprenne à obéir au Très-Haut. Pour ce faire il est indispensable de savoir ce que Dieu exige, et cette connaissance ne peut être acquise qu'en étudiant les Ecritures avec soin. La sainte Bible a été écrite il y a longtemps « pour nous avertir, nous qui sommes parvenus aux fins achevées des systèmes de choses ». (I Cor. 10: 11, *NW.*) Dans la Bible, les obéissants offrent un frappant contraste avec les désobéissants. De plus, elle mentionne ce qui arriva aux deux classes, dans le dessein d'assister les personnes souhaitant être libérées. Notons que la délivrance n'a jamais été accordée aux désobéissants, mais uniquement à ceux qui cherchaient Jéhovah, prenaient sa Parole à cœur et se conformaient à son organisation.

[24] Etre obéissant signifie: connaître la volonté de Dieu et ensuite l'accomplir assidûment. Après la chute de l'homme, Jéhovah annonça son dessein de susciter une « postérité », le Messie. Celui-ci devait fournir un prix de rachat et instaurer plus tard un gouvernement équitable, ouvrant ainsi le chemin de la délivrance aux hommes épris de justice. Le diable contesta à Dieu la capacité de réaliser une telle délivrance, et jusqu'à ce jour Satan cherche à empêcher quiconque d'être affranchi. Néanmoins l'homme qui croit que Dieu est le Très-Haut, capable d'exécuter son œuvre libératrice selon sa volonté, commence à avoir de la foi (Héb. 11: 6). Le onzième chapitre de l'épître aux Hébreux fait mention des hommes fidèles du passé qui avaient une foi inébranlable en la puissance d'affranchissement de Dieu et le croyaient en mesure de réaliser son dessein annoncé; ils obéirent avec zèle à ses commandements. Par la foi ils avaient les yeux fixés sur notre époque où Dieu instaurerait son royaume et créerait ainsi un monde équitable, et ils désiraient vivre sous ce gouvernement parfait. Ils attendaient les « nouveaux cieux » en tant que puissance régnante. Ils ne firent aucun compromis dans l'espoir d'être libérés temporairement — par le diable — des choses qu'ils enduraient pour la justice. — Héb. 11: 14–16, 35–38.

[25] Quel sera le sort final de ces hommes fidèles? Ils maintinrent leur intégrité et leur obéissance envers Dieu et obtinrent son approbation, toutefois beaucoup d'entre eux périrent de mort violente et scellèrent de leur propre sang leur témoignage relatif à la suprématie de Dieu. La puissance d'affranchissement de Jéhovah leur fit-elle défaut? Leur mort ne confirme-t-elle pas que Dieu est incapable de les libérer et que ses dévoués serviteurs eux-mêmes n'ont pas leur salut assuré? Certainement pas!

### LA LIBÉRATION VUE SOUS UN AUTRE ASPECT

[26] Au lieu de cela examinons sous un autre aspect la libération qui révèle Jéhovah comme le grand Libérateur dont la supériorité n'est égalée par personne. En effet, la mort elle-même ne saurait constituer pour lui un obstacle lorsqu'il projette la délivrance de son peuple. Une intervention humaine quelconque ayant pour but l'affranchissement serait brisée et avorterait par la mort, mais il n'en est pas de même de la libération de Dieu. « Le juste a de l'espérance, même s'il meurt », dit l'infaillible Parole de Dieu. Et pourquoi? « Car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix, et en sortiront. Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie. » (Jean 5: 28, 29). Jéhovah se souvient de ces hommes d'autrefois destinés à une résurrection avancée. Ils seront libérés du tombeau et recevront la vie éternelle sur la terre, et cela aussi sûrement

21 Quelles dispositions Dieu a-t-il prises pour ce temps de la fin? Comme le montre Paul, quel rôle vital joue l'organisation visible?
22 Quelle qualité caractéristique de Jéhovah parle de ce qui est exigé aujourd'hui pour être libéré?
23 Comment apprend-on l'obéissance? Quel contraste frappant la Bible montre-t-elle?

24 Que signifie être obéissant? Citez des exemples de l'épître aux Hébreux, chapitre 11.
25, 26 (a) Quelle question pourrait être soulevée concernant les fidèles hommes du passé? (b) Quel fait merveilleux est mis en évidence concernant Jéhovah?

que le Fils de Dieu lui-même fut délivré du sépulcre après trois jours. Ainsi est mise en évidence la règle immuable selon laquelle des humains fidèles et *obéissants,* approuvés de Dieu, seront libérés. La mort elle-même ne peut entraver leur délivrance.

[27] C'est pourquoi la libération certaine par la main de Dieu ne signifie pas que ceux qui seront finalement affranchis ne souffriront et ne mourront pas (II Tim. 3: 12; 4: 5). C'est uniquement en supportant l'opprobre et les persécutions avec patience et persévérance qu'on manifeste son amour absolu pour ce qui est juste et se revèle ainsi digne de la libération divine. Jésus-Christ prouva qu'il méritait d'être libéré du tombeau, en prêchant patiemment, fidèlement et avec obéissance, ce qu'il fit souvent dans des conditions fort difficiles. Il souffrit corporellement et spirituellement, car il était un « homme de douleur et habitué à la souffrance ». (Es. 53: 3.) Cependant il était toujours aimable, il était magnanime. Il ne fit de mal à personne, mais accomplit constamment le bien et s'adressa avec amabilité à ceux qui avaient une oreille pour entendre (I Pi. 2: 23, *NW*). Il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes et « est devenu responsable du salut éternel de tous ceux qui lui obéissent ». (Héb. 5: 8, 9, *NW;* Rom. 8: 17.) Il prit résolument fait et cause pour le nom de Jéhovah, et le Tout-Puissant libéra son Fils pour l'honneur de son propre nom.

27 La garantie de la libération exclut-elle la souffrance et la mort? Pourquoi?

[28] Les choses vécues et observées par Jésus lui permirent de mieux saisir l'impérieuse nécessité de libérer l'humanité. Ayant marché lui-même sur la terre comme les autres hommes, il sait comment soutenir et aider ceux qui ont la perspective d'être affranchis sous peu par la main de Dieu. De plus, ayant été disposé à fournir le prix exigé pour accomplir cette libération selon l'équitable loi de Jéhovah, il s'est montré qualifié à être le grand serviteur de Dieu pour libérer l'humanité (Deut. 19: 21). Par amour pour le Très-Haut et les hommes, Jésus aspirait ardemment à assumer le rôle de libérateur que Dieu avait tracé pour lui. Tout en obéissant il agit selon les paroles citées dans l'épître aux Philippiens (2: 7–11, *NW*): Il « s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme d'esclave, en devenant semblable aux hommes. Plus que cela, ayant paru comme un [simple] homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort sur un poteau de torture. C'est pourquoi aussi Dieu l'a élevé à une position supérieure et dans sa bienveillance lui a donné le nom qui est au-dessus de tout autre nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse franchement que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père ». La libération exige donc la soumission à Jésus souverainement élevé. Mépriser son nom signifie s'attirer immanquablement la destruction.

28 En suivant quelle voie Jésus devint-il le principal médiateur de Jéhovah dans l'œuvre de libération?

# Délivrés de la colère à venir

*« Vous vous êtes détournés de vos idoles pour aller à Dieu, pour être esclaves d'un Dieu vivant et vrai et pour attendre des cieux son Fils, qu'il a ressuscité des morts, Jésus, qui nous délivre de la colère à venir. »*
*— I Thes. 1: 9, 10, NW.*

AVEC majesté et d'une façon mystérieuse Jéhovah a agi progressivement pour opérer la réhabilitation de son nom en créant une organisation capable de la réaliser et de sauver en même temps les hommes qui soupirent, pour un équitable monde nouveau. Après une attente de plusieurs siècles, au cours desquels Satan a eu toute possibilité de prouver sa prétention de pouvoir empêcher la délivrance des hommes, Jéhovah a suscité une suite d'événements dont l'aboutissement sera la grandiose libération à Harmaguédon. Conformément à la déclaration prophétique, selon laquelle « le libérateur viendra de Sion », Jésus-Christ entra en fonctions en qualité de Roi sur le trône céleste et de « témoin fidèle et véritable » de la délivrance de Dieu (Ps. 14: 7; Rom. 11: 26, *NW;* Apoc. 3: 14). Jéhovah commença à créer les « nouveaux cieux » en intronisant Jésus, et il poursuit l'édification de son organisation capitale. Jésus, souverainement élevé, a été établi comme Chef de cette organisation capitale et investi de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre (Mat. 28: 18). C'est la garantie qu'il est capable d'agir comme instrument de libération de Jéhovah.

[2] Dieu donna douze apôtres fidèles à Jésus (sans Judas, Paul ayant pris sa place), lesquels, en vertu de la délivrance dont ils furent l'objet de la part de Dieu, sont devenus, par la « première résurrection », membres des « nouveaux cieux ». (Apoc. 20: 4–6, *NW.*) De même que Jésus-Christ ils furent de véritables et obéissants témoins de la puissance libératrice de Jéhovah, bien qu'ils le servissent au milieu de grandes difficultés. Ils travaillaient fort et ferme et prêchaient la délivrance à venir. De quelle autorité? Pierre répond: « Par le nom de Jésus-Christ... que vous avez cloué au bois... Il est la pierre rejetée par vous qui bâtissez, et qui est devenue la principale de l'angle. Il n'y a de salut en aucun autre, car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devions être sauvés. » — Actes 4: 10–12, *NW.*

1 Comment Jéhovah agit-il progressivement pour délivrer les hommes droits?

2 Qui fait actuellement partie des « nouveaux cieux »? En vertu de quelle autorité prêchaient-ils la délivrance à venir durant leur ministère terrestre?

[3] Pour former les « nouveaux cieux » Dieu choisit parmi les hommes 144 000 rachetés ou affranchis qui lui prouvent leur intégrité. Ce sont ces fidèles qui constituent une partie de Sion, son organisation capitale (Apoc. 14: 1–4), dont les dévoués apôtres furent choisis les premiers. Depuis la Pentecôte jusqu'à la seconde venue du Christ — venue en gloire et en puissance — d'autres personnes ont été choisies du milieu du monde. Chacune d'elles a dû être obéissante et — par la souffrance pour le nom de Dieu — apprendre la patience. En cela elles ont suivi leur Roi « parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez exactement ses traces ». (I Pi. 2: 21, *NW*.) Comme Jésus-Christ est la principale pierre de l'angle de l'organisation capitale des « nouveaux cieux », de même tous les autres membres deviendront des « pierres vivantes » de cette maison spirituelle, afin d'offrir à Dieu et au Christ un service céleste agréable (I Pi. 2: 3–8, *NW*). Les cohéritiers du Christ sont affranchis de ce monde pour vivre dans les « nouveaux cieux », partie intégrante de l'équitable monde nouveau. Le tombeau ne peut les retenir, aucune action politique, militaire ou autre ne saurait empêcher leur délivrance pour la vie dans un monde juste. Dieu lui-même garantit cette libération.

[4] Les faits notoires révélant l'intronisation du Christ — en 1914 — dans les « nouveaux cieux », comme Libérateur, ont été décrits dans des articles précédents de *La Tour de Garde* (Ps. 110: 1, 2). Sa première intervention consista a libérer les cieux de toute injustice; il le fit en en chassant le diable (Apoc. 12: 7–9, *NW*). Ensuite fut ouvert « le temple de Dieu dans le ciel ». Cela fut le signal d'une merveilleuse délivrance du tombeau, pour ceux qui avaient prouvé leur fidélité jusqu'à la mort en qualité de membres du corps du Christ. Les apôtres furent les premiers à devenir, sous la direction du Christ, membres du temple de Dieu (I Cor. 3: 16; II Cor. 6: 16). Puis a suivi un jugement commençant par la maison de Dieu. Il s'agit d'un examen approfondi en vue de déterminer qui est digne de la délivrance. Ce sont les hommes qui se sont voués à Dieu qui font l'objet de ce jugement en vue de leur délivrance. Aussi leur est-il enjoint de persévérer dans les œuvres justes afin d'avoir la certitude d'être affranchis. « Sois fidèle, même en risquant de mourir, et je te donnerai la couronne de vie. » — Apoc. 2: 10, *NW;* II Tim. 2: 11.

[5] A présent, les « nouveaux cieux » sont établis et le Christ possède tout pouvoir. Les fidèles prédicateurs de la justice, qui œuvraient jadis avec lui sur terre, sont réunis à lui et sauvés pour vivre éternellement dans les cieux. Par conséquent, ceux qui se trouvent encore sur la terre, dont l'espérance et les efforts tendent à cette haute vocation et dont le témoignage de l'esprit leur révèle être des fils de Dieu, attendent aussi la libération pour vivre dans ces « nouveaux cieux » (Rom. 8: 16, 17, *NW*). L'humanité en général n'aura aucune part à l'affranchissement pour la vie dans les « nouveaux cieux » de l'équitable monde nouveau de Jéhovah, car seuls y participent ceux qui sont acceptés en tant que fils de Dieu. — Rom. 8: 14; Jean 1: 12; Gal. 4: 4, 5, *NW*.

3 Qu'entreprend encore Jéhovah en vue de libérer des hommes pour les « nouveaux cieux »?
4 Sous quel jugement tombent les hommes voués à Dieu? Quelle est la promesse qui leur est faite?
5 Qui attend encore la délivrance en vue de vivre dans les « nouveaux cieux »? Pourquoi cette libération ne concerne-t-elle pas l'humanité en général?

## LA DÉLIVRANCE DE L'HUMANITÉ

[6] Quelles perspectives ont donc la plupart des humains vivant actuellement d'être libérés des maux qui affligent les nations de nos jours? Doivent-ils vivre à tout jamais dans la misère et la peur, tandis que quelques-uns d'entre eux sont libérés pour les « nouveaux cieux »? Non. Dieu n'accomplit rien d'incomplet ou d'imparfait. La délivrance qu'il s'est proposé de réaliser concerne sa création entière (Es. 45: 22; Apoc. 12: 12, *NW*). Tous les autres membres de la génération actuelle qui restent fidèles doivent également être libérés pour son équitable monde nouveau, bien qu'ils ne soient pas destinés au ciel. Le chemin divin de la délivrance diverge d'une manière frappante de toutes les tentatives entreprises aujourd'hui par le monde pour améliorer le sort de l'humanité.

[7] « A Jéhovah est la terre et ce qui la remplit. » (Ps. 24: 1, *Cr*). Par conséquent il n'abandonne pas indéfiniment le pouvoir de la terre aux puissances mauvaises. Notre planète, au contraire, doit retourner en harmonie avec ses desseins sublimes et occuper sa place dans son monde équitable. « Je vais créer... une nouvelle terre », dit Jéhovah (Es. 65: 17). Cela ne signifie pas une nouvelle planète, car le présent globe terrestre n'est pas destiné à la destruction et ne devra par conséquent pas être remplacé (Eccl. 1: 4). Mais si Dieu veut sauver ici-bas des hommes droits pour leur accorder de meilleures conditions d'existence dans un monde juste, les choses relatives à la terre doivent être radicalement améliorées (Ps. 115: 16; Es. 45: 18). Jéhovah crée une nouvelle société parmi les humains avec de nouvelles conditions sociales, une société dotée d'un gouvernement équitable dont les fondements sont dans les « nouveaux cieux » (Héb. 11: 10, *NW*). C'est pour vivre dans cette « nouvelle terre » — élément du monde nouveau de justice — que la majorité des hommes fidèlement obéissants seront libérés.

[8] Cela s'accomplit conformément à la déclaration de Jéhovah disant qu'il a créé l'homme pour la terre et la terre pour l'homme. Cette manière de voir concorde avec la vérité biblique formelle, vérité énonçant que seuls 144 000 humains seront affranchis pour vivre dans les « nouveaux cieux », tandis qu'une « grande multitude » est délivrée « de la grande tribulation » et conduite « aux sources des eaux de la vie ». La « nouvelle terre » n'est pas encore établie, mais sa venue est proche. La conclusion selon laquelle la connaissance de Dieu est absolument indispensable pour être libéré et vivre dans cette « nouvelle terre », est appuyée par les paroles prophétiques de l'écrivain inspiré: « Car la terre sera remplie de la connaissance de la gloire de Jéhovah, comme le fond de la mer par les eaux qui le couvrent. » (Hab. 2: 14, *Cr*). Actuellement, elle n'est certes pas remplie de cette connaissance, mais tous ceux à qui est accordée cette délivrance bénie pour vivre dans la « nouvelle terre » la rempliront de cette connaissance. Leur connaissance et leurs bonnes œuvres leur garantissent l'affranchissement pour la vie dans le monde nouveau.

[9] Jéhovah ne libère pas les obéissants uniquement de la détresse, des tribulations et des malheurs que ce monde crée en son sein par sa désunion. Il leur promet égale-

6 Quelle délivrance sera le partage des autres membres de la famille humaine?
7 La délivrance d'une « grande multitude » pour la vie dans un monde juste implique quel changement?
8 Comment cela concorde-t-il avec le dessein annoncé de Dieu relatif au ciel et à la terre? Qu'est-ce qui montre que la « connaissance » est un facteur essentiel?
9 Quelle délivrance importante Jéhovah promet-il outre l'affranchissement des difficultés actuelles?

ment de les délivrer de la ruine d'Harmaguédon qu'il déclenchera sur « ceux qui détruisent la terre ». Quelle que soit la colère des nations entre elles et contre son peuple, le temps est proche où se manifestera la grande colère de Jéhovah contre la terre, et « le temps fixé est venu de juger les morts et de donner le salaire à tes esclaves, aux prophètes, aux saints et à ceux qui craignent ton nom, les petits et les grands, et de ruiner ceux qui ruinent la terre ». (Apoc. 11: 18, *NW*.) Etre sauvé au moment où Dieu accomplit son jugement contre ce monde est beaucoup plus important que de se soustraire aux difficultés actuelles.

### LE CHEMIN INFRUCTUEUX ET LE CHEMIN DU SUCCÈS

[10] Aucune personne ou nation n'a la prérogative d'essayer, de sa propre initiative, de changer le monde actuel, peu importe qu'on veuille l'améliorer par des moyens paisibles ou par la violence, la conspiration politique ou des alliances militaires pour prévenir une agression, etc. Dieu personnellement est celui qui apportera la délivrance au peuple. C'est lui qui crée une « nouvelle terre » et une issue de l'actuel dilemme mondial. N'importe quelle conspiration ou programme par quoi on veut tenter d'effectuer ce travail pour lui, est dès le début voué à l'échec. La bombe atomique ne signifie pas pour lui un problème terrifiant, pas plus que le chaos économique ne peut contrecarrer son dessein de restaurer la société humaine. Il n'est point d'obstacle qui ne doive céder devant lui. Son dessein va inébranlablement vers sa complète réalisation, et les hommes ne peuvent que s'y adapter ou prétexter ne pas le connaître. Ils ne peuvent pas le compléter, le changer, le hâter ou le ralentir, ils ne peuvent que s'adapter à ce dessein ou le rejeter. — Es. 43: 9; II Cor. 13: 8, *NW*.

[11] Ne permettez pas que les circonstances oppressives de ce monde vous effrayent jusqu'à tomber dans le désespoir. Même si la méchanceté et les mauvaises actions se propagent sur la terre, ne vous laissez pas conduire à la conclusion qu'il est avantageux de pratiquer ces choses. « Lors même qu'une main serait dans une main, le méchant ne sera pas innocent [pas impuni, *L. Segond*], mais la race [la postérité, *L. Segond*] des justes sera sauvée. » (Prov. 11: 21, *Abbés Glaire et Vigouroux*). Ne pensez pas que c'est pour votre bien si vous marchez sur le chemin des hommes méchants. Ce n'est pas le chemin de la délivrance. Songez que nous nous trouvons maintenant dans le jour de Jéhovah et de son Roi, et « en ses jours le juste fleurira ». (Ps. 72: 7; I Pi. 3: 12.) Ne vous confiez pas dans votre propre cœur, mais efforcez-vous de marcher sagement, car « celui qui a confiance dans son propre cœur est un insensé, mais celui qui marche dans la sagesse sera sauvé ». — Prov. 28: 26.

[12] Ne pensez pas non plus que vous ne devez rien faire qu'attendre la délivrance de la part de Dieu. Noé n'attendait pas oisivement la délivrance; mais le monde auquel il prêcha se contenta d'attendre et de ne rien faire. Jugez vous-même quel chemin était le plus sage quant à la délivrance. Chaque personne spécialement mentionnée dans l'histoire biblique et pour laquelle Jéhovah a manifesté sa puissance comme Libérateur, montra d'abord sa foi en la puissance libératrice du Tout-Puissant. D'autre part, considérez ceux qui sont semblables au Pharaon d'Egypte, lequel méprisait Jéhovah et fit peu de cas de son pouvoir de sauver les hommes qui l'aiment et le servent. Le Pharaon s'opposait violemment à Dieu; même lorsque Jéhovah faucha l'élite de la population masculine de l'Egypte il ne changea pas sa disposition d'esprit. Mais lorsque sa vie lui fut ravie, et cela en présence de la merveilleuse délivrance d'Israël à la mer Rouge, alors disparurent avec lui sa moquerie et son mépris. Pensons à Goliath qui défiait hautement la puissance libératrice de Jéhovah jusqu'au moment où la pierre de la délivrance de la fronde de David, dirigée par Dieu, rendit muette sa voix coassante (I Sam. 17: 45–52). La puissance d'affranchissement de Jéhovah se manifesta aussi en faveur de Samson lorsque celui-ci humilia les puissants Philistins avec leurs épées, leurs lances et leurs armements, en employant une modeste mâchoire d'âne. — Juges 15.

[13] La délivrance exige de la foi, et la foi exige des œuvres afin de lui conférer un sens. Le fait qu'il y aura pour un certain nombre de personnes une délivrance de ce monde corrompu lors de sa destruction signifie qu'il en est d'autres qui n'entreront pas dans le monde nouveau de la justice. A chaque époque de jugement divin il en fut de même: certains furent libérés, d'autres furent privés de la délivrance. La parabole des « brebis et des boucs » prononcée par Jésus montre que maintenant, au temps de la fin de ce système de choses, une situation semblable existe. Les « brebis » entrent dans la vie éternelle et les « boucs », non affranchis, dans la destruction éternelle (Mat. 25: 31–46). Il est donc clair pour quelle raison la bonne nouvelle est prêchée sur la terre entière pour servir de témoignage: afin que les hommes reconnaissent quel est le vrai Libérateur et qu'ils connaissent les dispositions qu'il a prises par son Royaume pour la délivrance. « Dieu considéra comme bon de sauver les croyants par la folie de ce qui est prêché. » (I Cor. 1: 21, *NW*). Rejeter ce message c'est mépriser la capacité libératrice de Dieu et suivre l'exemple du Pharaon d'Egypte. Ne faites pas en sorte que vous soyez trouvé dans la classe de Pharaon!

[14] Ne soyez pas confus non plus devant ceux qui se moquent de la pensée d'une proche et grande délivrance de ce monde mauvais ou de ceux qui ridiculisent la perspective que Jéhovah libérera les morts de la tombe. N'oubliez pas les paroles de Pierre qui combattit en première ligne pour la libération de la colère à venir et pour l'obtention de la vie dans le monde de justice. Pierre, lui aussi, reconnut combien il est nécessaire de développer la capacité de penser logiquement, afin de conserver vivantes dans son esprit les vérités profondes de la délivrance de Dieu, contre une vague d'incrédulité. Il dit: « Car vous savez cela premièrement, que dans les derniers jours il viendra des moqueurs avec leur moquerie, qui vont selon leur propre convoitise et disent: Où est la présence promise? Car, depuis le jour où nos ancêtres sont tombés dans le sommeil de la mort, toutes choses

10 Quelle perspective de succès existe-t-il pour les efforts entrepris actuellement pour se délivrer soi-même, contrairement à la voie de Jéhovah?
11 Quels points essentiels doit-on maintenant garder à l'esprit quant à la manière de se comporter?
12 Quelle manière d'agir semble être peu sage eu égard aux exemples du passé?

13 Que peut-on dire maintenant de la délivrance, comme à chaque époque de jugement divin? Pourquoi donc prêcher?
14 Quelle position ferme doivent prendre ceux qui tendent à la délivrance?

restent exactement comme dès le commencement de la création. » (II Pi. 3: 1–4, *NW*). Telle est la disposition du monde. S'il n'en était pas ainsi, il n'y aurait pas de si grands efforts pour une libération par ses propres moyens comme nous pouvons le constater aujourd'hui au sein de toutes les nations. Mais malgré tous ces efforts il n'y existe aucune garantie pour la sécurité et la libération, pas plus que nous ne puissions avoir une véritable confiance dans les projets humains proposés jusqu'à maintenant. Le tout est une grande expérience dans laquelle on oublie totalement les échecs du passé. — Ps. 20: 7; 146: 3.

[15] Voulez-vous prêter votre vie à des expériences? Etes-vous satisfait de tout risquer en misant sur des projets humains qui, pensez-vous, vous permettront peut-être de demeurer en vie en dépit de toutes les difficultés pouvant venir sur le monde maintenant ou dans un proche avenir? Ou êtes-vous intéressé à une libération qui est certaine et garantie sans l'ombre d'un doute? Ne serait-il pas mieux, sur le fondement d'un jugement sain, de se confier dans la délivrance de Jéhovah pour vivre dans un monde nouveau et juste? Son pouvoir de délivrance est indéniable, et les preuves qu'il est sur le point de créer dans ce monde futur un nouveau système de choses pour lequel il veut sauver ceux qui aiment la justice, abondent dans les Ecritures. Un examen scrupuleux de celles-ci ne laisse subsister aucun doute que les humains vivant maintenant seront d'ici peu l'objet de la plus grande libération de l'histoire de l'humanité, et cela en regard de la colère de Jéhovah qu'il manifestera dans la plus grande destruction que l'humanité ait jamais connue. Si vous cherchez la délivrance, pourquoi ne pas aller à celui qui sait délivrer?

[16] Le roi David connaissait ce grand Libérateur Jéhovah et malgré qu'il fût lui-même un puissant guerrier il ne manqua pas de se confier en lui en ce qui concerne la délivrance. Peut-on payer à Jéhovah, le Libérateur, un plus grand tribut que celui que David lui paya? Ecoutez!

[17] « Je t'aime, Jéhovah, ma force! Jéhovah mon rocher, ma forteresse, mon libérateur,... Les liens du scheol m'enlaçaient, les filets de la mort venaient à ma rencontre. Dans ma détresse, j'invoquai Jéhovah, et je criai vers mon Dieu; de son temple il entendit ma voix... La terre fut ébranlée et trembla, les fondements des montagnes s'agitèrent et ils furent ébranlés, parce qu'il était courroucé; une fumée montait de ses narines et un feu dévorant sortait de sa bouche... Jéhovah tonna dans les cieux... Il étendit sa main d'en haut, il me saisit, il me retira des grandes eaux. Il me délivra de mon ennemi puissant... Il m'a délivré, parce qu'il s'est complu en moi. Jéhovah m'a récompensé selon ma justice. » — Ps. 18: 2–21, *Cr.*

[18] De la même manière Jéhovah délivrera, à la fin de ce monde, ceux en qui il prend plaisir, parce qu'ils lui sont dévoués. Il les récompensera selon leur justice, justice manifestée par leur confiance en lui et leur fidèle obéissance en servant sous les directives de sa puissante organisation. Ce n'est pas une délivrance pour obtenir uniquement l'affranchissement, mais la libération pour l'honneur et la gloire de son nom. Une fois pour toujours, toute la création devra constater que Jéhovah est l'Etre suprême et que toute créature lui doit, à lui, le grand Libérateur et Souverain, loyauté, soumission fidèle et dévouement. Seuls ceux qui lui sont totalement dévoués vivront dans son monde nouveau de justice, car personne d'autre ne sera sauvé de sa colère qui vient sur la domination actuelle du monde de Satan.

15 Quel chemin à suivre prescrit un jugement sain?
16, 17 Comment David manifesta-t-il un raisonnement sain quant à la délivrance?
18 Que démontrera une fois pour toutes l'acte de délivrance de Jéhovah à Harmaguédon?

## Les témoins de Jéhovah dans le Costa-Rica

A PARTIR de 1913 ou 1914 on rencontrait dans le Costa-Rica seulement quelques témoins de Jéhovah, spécialement à Port Limón; mais l'œuvre s'y développa vraiment, dès le moment où en décembre 1943, la Watch Tower Society y envoya ses premiers missionnaires. En ce temps-là il y avait dans tout le Costa-Rica moins de cent témoins de Jéhovah actifs. La plupart se trouvaient dans la province de Limón et parlaient l'anglais. En tout, il existait six groupes ou assemblées, dont une à San-José sur la côte du Pacifique et quatre sur la côte de l'Atlantique de ce pays relativement étroit.

Il est intéressant de savoir que lorsque, il y a sept ans, les témoins de Jéhovah firent leur entrée dans une salle du Royaume à San-José, capitale du Costa-Rica, 60 personnes y étaient présentes le premier soir. Maintenant ce groupe est divisé en trois sous-groupes; deux de ceux-ci utilisent la même salle en différentes soirées et le troisième groupe a son lieu de réunion dans la banlieue nord de la ville. Le groupe de 60 a passé à environ 400 personnes à San-José seul. Au lieu de 100 témoins à peine que comptait le pays en 1943, ce sont maintenant plus de 1800 témoins de Jéhovah actifs, qui prêchent chaque mois la bonne nouvelle du Royaume. Comme le Costa-Rica a une population de 800 000 habitants, cela signifie que pour 450 habitants il y a un témoin.

On pourrait en conclure qu'il a fallu beaucoup de missionnaires pour arriver à pareil résultat; en vérité, durant ce temps, il n'y a jamais eu plus de sept missionnaires actifs. Beaucoup d'indigènes du Costa-Rica se sont voués au service comme pionniers et vont dans les contrées éloignées répandre le message. Le mois passé par exemple, ils étaient au nombre de 55. Mais la coopération des proclamateurs de groupe, qui ne vouent qu'une partie de leur temps au témoignage, est aussi une grande aide.

Il ne faut pas oublier de prendre en considération que le peuple est en général bien disposé à écouter les vérités bibliques. Ce désir de leur part, sagement mis à profit par une activité correspondante, a également contribué au grand progrès des témoins dans le Costa-Rica. Par exemple en 1947, dans une certaine localité où se trouvaient deux témoins, une assemblée fut fondée. Celle-ci grandit rapidement. Trois ans plus tard, un dimanche, une petite réunion régionale y fut organisée. Les gens y arrivèrent à pied, à cheval ou avec tout autre moyen de transport disponible. Un couple fit neuf heures de marche à travers la montagne et d'autres chevauchèrent tout un jour pour arriver à l'assemblée. Ils y emmenèrent même leurs petits enfants. La localité était en réalité seulement un grand village. Néanmoins 235 adultes et environ 50 enfants assistaient à ce petit congrès d'un jour. Parmi ces personnes plusieurs sont devenues des témoins actifs.

# La transmission de la Parole de Dieu

« LA parole de Jéhovah demeure éternellement. » (I Pi. 1:25, *NW*) Etant donné que nous ne sommes pas en possession des manuscrits originaux de la Bible, beaucoup de critiques bibliques contestent la promesse de Jéhovah d'après laquelle sa Parole subsisterait. Mais quels sont au juste les faits? Les différents livres de la Bible que nous possédons aujourd'hui sont-ils identiques à ceux qui furent écrits à l'origine par les serviteurs inspirés de Dieu? Pouvons-nous être convaincus de l'authenticité de la Bible? Si oui, comment sa Parole nous a-t-elle été transmise?

Considérons tout d'abord qu'une bonne foi et une franchise incontestables constituent l'apanage de la Bible et lui confèrent ainsi un caractère d'authenticité. Les archéologues nous apprennent que les pièces historiques qu'ils découvrent révèlent rarement, sinon jamais, des choses défavorables sur le compte des nations et de leurs dirigeants. Combien est différente la Bible sous ce rapport! Depuis Adam et Eve jusqu'aux disciples de Jésus-Christ, elle décrit en toute objectivité les manquements et péchés de personnes ou de nations, qu'il s'agisse d'amis ou d'ennemis.

Notons ensuite l'harmonie de ses livres écrits par plus de trente-cinq personnes différentes. Bien que celles-ci aient vécu dans des endroits bien éloignés les uns des autres et à des époques appartenant à de nombreux siècles, qu'elles aient fait partie de milieux sociaux différents et aient parlé des langues différentes, elles mettent toutes la question de la suprématie de Jéhovah au premier plan. Si donc la Bible avait vraiment subi des altérations de texte, y trouverions-nous encore une pareille sincérité, franchise et harmonie?

D'un autre côté, l'archéologie nous fournit un nombre toujours croissant de preuves manifestes de l'authenticité de la Bible. En effet, rien n'a été découvert qui pourrait ébranler, aussi faiblement soit-il, la foi du chrétien en la Bible. Il en est de même des preuves que les géologues puisent dans la croûte terrestre elle-même au sujet de la création et du déluge dont parle la Bible. Mais des additions sérieuses auraient-elles pu lui être apportées tout en lui laissant son caractère de précision historique?

Nous trouvons des preuves encore plus concluantes dans l'accomplissement des innombrables prophéties aussi bien hébraïques que grecques, prophéties qui se réalisèrent lors de la première venue de Jésus et qui continuent à se réaliser de nos jours. Nous avons aussi les paroles de Jésus-Christ, l'homme le plus grand qui ait jamais vécu; comme chacun doit bien le reconnaître, il influença l'humanité vers le bien plus qu'aucun autre homme et disait à propos de la Parole de Dieu: « Ta parole est vérité. » (Jean 17:17, *NW*). Les hommes sont-ils capables de prédire exactement des événements, et Jésus-Christ aurait-il manifesté son approbation des Ecritures hébraïques comme il l'a fait, si elles n'avaient pas, en fait et en vérité, été conformes à celles que Dieu avait transmises aux premiers auteurs de la Bible?

Nous savons aussi qu'au cours des ans, durant les premiers siècles de notre époque chrétienne et durant le sombre Moyen Age, des assauts ont été livrés par ses ennemis contre la Parole de Dieu. Des copies de la Bible, aussi bien manuscrites qu'imprimées, furent détruites par milliers. Des traducteurs, des copistes, des éditeurs et d'autres encore qui lurent la Bible ou l'enseignèrent, furent traqués comme des bêtes sauvages, emprisonnés, torturés et même brûlés sur le bûcher. Le fait que la Bible ait survécu à de telles attaques ne prouve-t-il pas qu'elle était protégée par Dieu? Et Dieu l'aurait-il vraiment protégée si elle n'avait pas été effectivement sa Parole?

## DE MOÏSE A MALACHIE

Bien que nous ayons toutes les raisons d'accepter la Bible — eu égard à ce qui vient d'être dit — telle qu'elle se présente aujourd'hui, comme essentiellement identique à ce qu'elle était déjà du temps de sa rédaction, à savoir la Parole de Jéhovah, le Dieu tout-puissant, notre foi sera néanmoins fortifiée si nous apprenons de quelle façon cette Parole nous est parvenue, à nous qui vivons dans la deuxième moitié du XX$^{ème}$ siècle de notre époque, c'est-à-dire trois mille cinq cents ans après Moïse. Oui, Dieu a pris soin qu'avec l'accroissement des attaques contre la Bible, se multiplient également les preuves manifestes de son authenticité et de la façon dont elle a été transmise.

Comme le mérite d'avoir écrit les cinq premiers livres de la Bible, qui sont connus sous le nom de « Pentateuque » ou les « cinq livres », revient à Moïse, et comme il vivait deux mille cinq cents ans après la création du premier homme, d'où a-t-il bien pu recevoir ses renseignements? Bien qu'il eût pu les obtenir par révélation directe, comme ce fut le cas pour d'autres hommes inspirés de Dieu, la Bible n'indique pas que tel ait été son cas. Il aurait aussi pu écrire son récit à la suite de traditions orales puisqu'il n'y avait que cinq chaînons entre lui et Adam, à savoir Metuschélah, Sem, Isaac, Levi et Amram. Mais là encore, rien dans la Bible ne prouve que la tradition orale soit intervenue.

Comment Moïse put-il alors composer son récit? A l'aide de documents? Parfaitement, car des découvertes archéologiques récentes ont prouvé que l'on écrivait déjà avant le déluge et ceci sur des tables d'argile. La déclaration qui se trouve dans Genèse 5:1 remonte au commencement de la création de l'homme et montre qu'Adam savait écrire ou était en possession de textes écrits: « Ceci est le livre des générations d'Adam. » (*KJ*). L'expression « générations » employée ici est pleine de signification. Une expression analogue se trouve dans Genèse 2:4, *KJ*: « Ceci sont les générations des cieux et de la terre quand ils furent créés. » Il est clair que les cieux et la terre inanimés, sans raison, ne peuvent engendrer une postérité, et c'est ainsi que nous trouvons que des traducteurs modernes ont remplacés dans Genèse 2:4 le mot hébreux *toledôth* par « histoire » ou « origines historiques » au lieu de « générations ». Mais, pour être logique, ils auraient dû traduire ainsi cette expression toutes les onze fois qu'elle apparaît de Genèse 2:4 à 37:2. Les personnes qui sont considérées comme les auteurs ou possesseurs de ces récits sont, à part Adam: Noé, ses fils, Sem, Térach, Ismaël, Isaac, Esaü (deux fois) et Jacob. — Voir Genèse 6:9; 10:1; 11:10, 27; 25:12, 19; 36:1, 9; 37:2.

De plus cette expression se rapporte à ce qui précède et non pas à ce qui suit, contrairement à ce que croient généralement les érudits bibliques. On écrivait ainsi du temps de Moïse et même avant, c'est-à-dire que l'on se servait d'une phrase finale appelée « colophon ». Cet usage a été largement confirmé par des découvertes archéologiques; il l'est également par les paroles finales dont Moïse se servit dans le Lévitique et les Nombres et dont celles du Lévitique sont: « Tels sont les commandements que l'Eternel donna à Moïse pour les enfants d'Israël, sur la montagne de Sinaï. » (Lév. 27:34; Nomb. 36:13). Ces paroles prouvent bien qu'il s'agit là d'une conclusion et non d'une introduction. A partir de Genèse 37:3, elles ne se retrouvent plus, ce qui indique que Moïse rédigea lui-même son récit et reçut, sans doute, les informations y relatives par l'entremise de son père Amram, du frère de Joseph, Lévi.

Après la mort de Moïse, le saint esprit se servit, pour la continuation des annales sacrées, d'autres serviteurs de Dieu, d'hommes comme Josué, Samuel, David, Salomon et ainsi de suite jusqu'à Malachie. Dieu ordonna à Moïse de conserver le livre de la loi dans l'arche de l'alliance, dans la deuxième partie du tabernacle. Sans aucun doute, d'autres écritures inspirées plus tard y furent également consignées (Deut. 31:26; II Rois 22:8). Que ces écritures furent protégées pendant la destruction de Jérusalem et la désolation de la Palestine ressort du fait que Daniel s'y référa et qu'Esdras s'en servit lors du retour de l'exil. — Néh. 8:1-3; Dan. 9:2.

On tient pour certain qu'Esdras a rassemblé les livres des Ecritures hébraïques et leur a donné leur forme finale, à l'exception peut-être des seuls livres de Néhémie et de Malachie. Qu'il soit dit en passant que les deux livres des Chroniques lui sont également attribués, en plus du livre qui porte son nom. On commença, à son époque, à faire de nombreuses copies des Ecritures hébraïques, si bien que les Juifs qui restèrent à Babylone, tout comme ceux qui habitaient disséminés dans les provinces, eurent la possibilité de se procurer la Parole de Dieu. Aujourd'hui on compte à peu près mille sept cents manuscrits ou exemplaires écrits à la main des Ecritures hébraïques.

## LES ÉCRITURES HÉBRAÏQUES SONT COPIÉES

Esdras qui fut un pionnier dans la copie des textes sacrés, était un scribe lévitique qui prit à cœur de connaître la loi de Dieu, de la mettre en pratique et de l'enseigner à d'autres (Esdras 7:10). Sans doute donna-t-il un très bon exemple, car nous constatons que les scribes qui continuèrent cette œuvre furent très consciencieux dans la transcription des manuscrits bibliques. C'est avec une terreur sacrée qu'ils relevaient une faute et considéraient comme un péché d'écrire de mémoire un seul mot. Pour vérifier si rien n'avait été omis ou ajouté, ils comptaient non seulement les mots mais aussi les lettres elles-mêmes. Avant et pendant l'époque de Jésus-Christ, ces scribes furent appelés sopherim, et bien qu'ils aient manié avec infiniment d'attention le texte biblique et n'y aient pas apporté sciemment des altérations, ils se laissèrent néanmoins parfois guider par des préjugés religieux, ce qui les amena à opérer quelques changements. C'est ainsi qu'ils écrivirent intentionnellement « Eternel » ou « Seigneur » pour « Jéhovah ».

Après les sopherim vinrent les « seigneurs de la tradition », les massorètes, qui non seulement firent preuve du plus grand soin et de la plus grande fidélité dans leur transcription en n'apportant absolument aucun changement, mais cherchèrent même à réparer les dommages causés par les sopherim en indiquant où ces derniers prirent des libertés. Ce sont ces massorètes qui créèrent ce qui est connu sous le nom de texte massorétique. C'est sur celui-ci que se fondent les copies modernes des Ecritures hébraïques. La plus ancienne remonte à l'an 916 ap. J.-C. et porte le nom de Codex Babylonicus Petropolitanus.

Jusqu'à quel point ce texte est-il exact et digne de confiance? Un manuscrit biblique, le rouleau d'Esaïe de la mer Morte qui fut découvert en l'an 1947, nous donne la réponse. A en conclure d'après la manière dont il est écrit, des érudits bibliques ont évalué qu'il remonte au deuxième siècle av. J.-C. Les résultats obtenus grâce au chronomètre radio-actif permettent de penser à la même date car ils décèlent que le lin dans lequel le manuscrit était enroulé, avait environ 1900 ans, en laissant toutefois une marge de deux cents ans pour une erreur possible. Nous avons donc là une copie du livre d'Esaïe qui a mille ans de plus que le texte massorétique le plus ancien et, malgré cela, elle s'avère, à part quelques petites différences d'orthographe, identique au texte massorétique.

Mais saisissons-nous bien ce que cela signifie? Nos copies du livre d'Esaïe sont identiques aux textes massorétiques les plus anciens qui remontent à quelques mille ans. Et voici que nous avons un manuscrit qui a mille ans de plus que le texte massorétique le plus ancien et, malgré cela, nous ne constatons pas de déviations notoires. Résumons: deux mille ans de transmission de la Parole de Dieu et pourtant pas de changements importants, pas de falsifications, d'interpolations, d'inexactitudes ou encore de libertés que le copiste se serait permises. N'est-il pas raisonnable de conclure que si tel fut le cas depuis 100 ans av. J.-C. jusqu'en 1947, des modifications sérieuses n'ont pas été apportées non plus dans la transmission des Ecritures pendant les quelque six siècles qui précédèrent cette période? Cela nous porte à l'époque reculée où Esaïe écrivit le livre. Et si cela s'avère vrai en ce qui concerne le livre d'Esaïe, n'est-il pas logique de déduire que cela l'est également pour les autres livres des Ecritures hébraïques? Certainement.

## LES ÉCRITURES GRECQUES CHRÉTIENNES

Les faits concernant la transmission des Ecritures grecques chrétiennes suivent une ligne parallèle à ceux concernant la transmission des Ecritures hébraïques. Ceux qui les copièrent furent dans leur travail, bien que non spécialisés, tout aussi soigneux que les scribes hébreux l'avaient été. Certes, quelques erreurs s'y glissèrent mais nous constatons, là encore, qu'au fond elles sont insignifiantes. Comment pouvons-nous en être sûrs? Parce que tout comme le rouleau d'Esaïe de la mer Morte confirme l'exactitude du texte massorétique des Ecritures hébraïques, de même les découvertes de manuscrits des Ecritures grecques chrétiennes sur papyrus, faites il n'y a pas très longtemps (ils furent déjà écrits au 2ème siècle de notre époque chrétienne, soit cent ans après les originaux), prouvent sans aucun doute l'exactitude des manuscrits sur vélin, tels que le Vaticanus 1209 et le Sinaiticus.

Au sujet de ces papyrus, l'érudit biblique anglais bien connu, feu Sir Frédéric Kenyon, disait: « L'intervalle entre les dates de composition des originaux et celles de nos manuscrits les plus anciens, devient si minime qu'il est négligeable en fait, et il n'y a plus lieu de douter que les Ecritures [grecques chrétiennes] nous soient parvenues réellement telles qu'elles furent écrites. » — *La Bible et l'Archéologie* (angl.), pp. 288, 289.

Ces dernières années, des dirigeants de l'église catholique romaine ont, à plusieurs reprises, affirmé que c'est elle qui a protégé la Bible. Un défenseur de ce point de vue est, entre autres, celui qui écrivit dans *Our Sunday Visitor:* « La Bible fut uniquement entre les mains des catholiques pendant près de 1200 ans. Si elle n'avait pas été soigneusement conservée par l'église catholique et si des milliers de manuscrits bibliques n'avaient pas été copiés à la main, le monde ne l'aurait pas aujourd'hui. » Que répondre à cette affirmation?

Le fait est que pas un seul manuscrit vraiment ancien et précieux n'a été découvert dans des territoires se trouvant sous la domination du Vatican, même pas le manuscrit Vaticanus n° 1209. L'église catholique n'entra en sa possession qu'au XVème siècle. Qui l'avait donc conservé jusqu'alors? Certainement pas l'église catholique! Les copies de la Bible qu'elle conservait étaient écrites dans une langue morte, afin que le peuple ne pût les lire. Le pape Grégoire VII remercia même Dieu qu'il en fût ainsi. Et s'il est exact qu'un nombre limité de Bibles a été publié en d'autres langues, il est indiscutable que le peuple ne put prendre connaissance de la Bible dans sa propre langue que lorsque les réformateurs la traduisirent.

Non, l'honneur d'avoir protégé la Bible revient seul à Dieu le Tout-Puissant et non à une organisation religieuse ou à un groupe de personnes quelconques. Et le fait qu'elle ait gardé durant tant de siècles une telle pureté de texte constitue un chaînon de plus dans la chaîne de son authenticité et prouve bien que la Bible est en effet la Parole de Jéhovah, le Tout-Puissant, et qu'elle demeurera éternellement. — Es. 40:8.

● Est-il correct que des couples fiancés entretiennent des rapports sexuels? — M. A., Norvège.

Il se peut que de tels rapports aient lieu en Scandinavie et ailleurs, notamment au cours d'une longue période de fiançailles durant parfois des années, et cela avec l'approbation du public. Mais le fait que l'opinion publique approuve cette façon d'agir ne peut la sanctionner. Le but de ces rapports sexuels ne saurait être celui du véritable lien conjugal, c'est-à-dire la procréation, sinon nous verrions de tels couples avoir des enfants pendant la période, parfois prolongée, de leurs fiançailles, avant que leur union ait été légitimée. Il est donc évident que ces couples s'efforcent d'éviter la naissance d'enfants comme fruits de leurs rapports intimes. Une telle union ne pourrait dès lors pas même être considérée comme une union conjugale en vertu du droit coutumier. Les mariages selon le droit coutumier sont contractés par des couples qui ne pensent pas à les légitimer, mais qui pensent cependant avoir des enfants.

Les fiançailles étant censées constituer une promesse de mariage, le couple et ses parents ou les représentants de ces derniers, admettent que leur mariage aura lieu un jour. Ce ne sont pas les fiançailles, c'est le mariage effectif qui donne aux conjoints le droit d'avoir des rapports sexuels. Si ces derniers sont exercés prématurément, c'est-à-dire au cours des fiançailles, et si le fiancé meurt ou si, pour une raison ou pour une autre, il n'épouse pas sa fiancée, cette dernière, n'étant plus vierge, ne pourra plus être présentée comme vierge à un autre homme, même si elle n'a jamais été mariée légalement ou selon le droit coutumier. Ces circonstances à elles seules condamnent déjà cette coutume comme étant une iniquité.

Et qu'en est-il au point de vue théocratique? Dans la théocratie typique d'Israël, la vierge fiancée était tenue de conserver sa virginité jusqu'à ce que son époux promis l'emmenât de la maison de ses parents dans sa propre maison. Quand un homme séduisait une jeune fille qui n'était pas fiancée, il était tenu de payer la dot fixée par la loi au père de celle-ci et de la prendre immédiatement pour femme, sans observer la période usuelle des fiançailles. Dans un cas de ce genre, il ne pouvait pas la renvoyer tant qu'il vivait, parce qu'il lui avait fait violence et l'avait déshonorée. — Ex. 22: 16, 17; Deut. 22: 28, 29.

L'apôtre Paul a écrit au sujet de l'assemblée chrétienne, représentée par une vierge fiancée en Israël: « Je suis jaloux de vous d'une jalousie de Dieu, parce que je vous ai fiancés à *un seul* époux, pour vous présenter à Christ comme une vierge pure. » (II Cor. 11: 2). En harmonie avec cette image, la femme fiancée devrait être vierge au moment de se marier légalement, ou bien, si elle est veuve, elle devrait, pendant la durée de ses fiançailles, avant son mariage effectif, n'avoir aucun rapport sexuel avec son nouvel époux.

La coutume des rapports sexuels au cours de la période des fiançailles d'un couple équivaut à la prostitution ou à entretenir des rapports immoraux. Un chrétien éclairé qui aspire à la vie dans le monde nouveau, ne participera pas à de tels actes car, les commettre, signifie s'adapter à ce monde et à ses conceptions, et non aux règles justes et pures du monde nouveau de Jéhovah. Les parents chrétiens n'admettront ou ne permettront pas qu'un jeune homme, qu'il prétende être chrétien ou qu'il appartienne à ce vieux monde, ait des rapports sexuels avec leur fille avant son mariage légal.

Les assemblées chrétiennes n'approuveront pas une telle coutume, même dans les pays où elle est reconnue publiquement. Elles exigeront de ceux qu'elles reçoivent dans leur communauté, qu'ils s'abstiennent ou cessent de se livrer à une telle coutume, s'ils ne se marient pas tout de suite. Quand la période des fiançailles dure trop longtemps pour un couple et qu'il désire vivre matrimonialement, il devrait mettre fin sitôt que possible à cette situation par un mariage légal avec ses droits honorables. **« Car il vaut mieux se marier que de brûler. »** — I Cor. 7: 9.

● Jésus a dit: « Laisse les morts ensevelir leurs morts. » Cela signifie-t-il qu'en notre qualité de chrétiens, nous ne devrions pas employer notre temps à assister à des funérailles? — L. S., Allemagne.

Le récit dans Matthieu 8: 21, 22 est ainsi conçu: « Un autre, d'entre les disciples, lui dit: Seigneur, permets-moi d'aller d'abord ensevelir mon père. Mais Jésus lui répondit: Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts. » Ces paroles ne sont pas en contradiction avec la présence d'une personne à un enterrement. Celui auquel Jésus a ainsi répondu lui avait dit qu'il voulait aller ensevelir son père. Or cela ne signifie pas que son père fût déjà mort, car si ce dernier avait été mort à ce moment-là, son fils se serait trouvé auprès du cercueil et n'aurait pas écouté le sermon de Jésus. Cet homme entendait dire par là que son père était vieux, qu'il mourrait tôt ou tard, et qu'il voulait encore attendre avant de suivre Jésus, afin de pouvoir prendre soin de son père jusqu'à sa mort, recevoir la bénédiction du mourant, et remplir ainsi le désir de ce dernier de voir son fils à son lit de mort, puis de lui fermer pieusement les yeux après son décès. Mais, de ce fait, l'intéressé aurait renvoyé à une époque indéterminée son intention de suivre Jésus, et c'est pourquoi Jésus lui dit de laisser les morts ensevelir leurs morts. Les parents de cet homme ne suivaient certainement pas Jésus sur le chemin qui mène à la vie, ils étaient donc spirituellement morts, et l'on pouvait laisser à eux le soin d'ensevelir, après sa mort, le père de l'intéressé. Cependant, lorsque dans une famille de chrétiens qui se sont voués à Dieu, qui se sont engagés sur le chemin de la vie, et qui ne sont plus sous le coup de la condamnation pesant sur ce monde, un décès survient aujourd'hui et que des funérailles ont lieu, peut-on dire avec raison qu'il s'agit là d'un cas de « morts » (spirituellement) qui ensevelissent des morts? Non. L'homme mentionné dans la Bible voulait rentrer chez lui pour ensevelir son père et non pour rendre un témoignage par une oraison funèbre.

Or, les chrétiens qui se sont voués à Dieu se préparent à rendre, à un ensevelissement, un témoignage en faveur de la vérité. Ils profitent ainsi d'une occasion favorable. Jésus se rendit dans la maison de Jaïrus, dont la fille était morte et où on célébrait les funérailles, et il ressuscita la jeune fille. Il s'approcha aussi du convoi mortuaire du fils décédé de la veuve de Naïn et ressuscita le jeune homme. Pierre se rendit à Joppé à l'ensevelissement de Dorcas qu'il ressuscita des morts (Marc 5: 22–24, 35–42; Luc 7: 11–15; 8: 41, 42, 49–55; Actes 9: 36–41). Ces enterrements fournissaient d'excellentes occasions pour rendre témoignage du Royaume et du Messie et, aujourd'hui, de nombreux témoins de Jéhovah profitent, également dans ce dessein, des enterrements, et il est ainsi rendu un grand témoignage, tant par celui qui prononce l'oraison funèbre que par d'autres frères qui assistent à ces cérémonies.

Toutefois qu'en est-il de la présence à un enterrement où un ecclésiastique d'une des nombreuses fausses religions préside les funérailles? Nous ne recommandons pas cette présence comme usage à suivre d'une manière générale, car un tel usage serait malavisé. Il peut cependant se présenter des circonstances où des personnes qui sont dans la vérité voudraient assister à un tel enterrement et pourraient le faire sans être critiquées. Des proches parents qui, pour des raisons échappant à leur volonté, se sentent obligés d'entrer dans un bâtiment d'église d'une fausse religion, pour assister aux funérailles d'un être qui leur est cher, y vont pour cela et peut-être aussi pour consoler d'autres personnes présentes. S'ils sont dans la vérité, ils n'y vont pas pour s'adonner à un faux culte. C'est comme aux jours de l'apôtre Paul, lorsqu'un homme entra dans le temple d'une idole pour manger quelque chose. Il y alla pour obtenir un repas et non pour adorer (I Cor. 8: 7–10). La conscience d'un autre frère, plus faible, peut ne pas être assez forte pour permettre cela, sa conscience peut se scandaliser de voir son frère chrétien dans un tel lieu, rien que pour un repas. Nous ne sommes en conséquence pas autorisés à critiquer ou à condamner quelqu'un, bien que nous ne puissions recommander la présence à de tels enterrements célébrés par des ecclésiastiques; nous voulons plutôt nous en rapporter à Dieu et à la façon dont il jugera notre frère qui se sent obligé d'assister à une cérémonie présidée par un ecclésiastique.

# De la place de sport à la Salle du Royaume

LES témoins de Jéhovah ont la réputation de venir à bout de l'« extraordinaire » et du soi-disant « impossible ». Leurs manifestations, par exemple, sont intéressantes et sont un objet de surprise pour les gens qui ne sont pas unis à eux. En peu de temps, ils changent des maisons en salles du Royaume, des installations de foires et des places de sports en villes de congrès.

Au mois de juillet prochain, ils transformeront en l'espace de quelques heures l'un des grands emplacements de sports, le Yankee Stadium à New-York aux Etats-Unis, en une ville florissante des témoins de Jéhovah. Ce stade immense qui occupe une surface de plus de 4 ha., revêtira un aspect tout nouveau. En lieu et place d'une foule impétueuse, de paroles vulgaires et de nuages de fumée, chose courante pendant les jeux de balle, les matches de boxe et de lutte, le stade sera plein d'heureux pères, de mères rayonnantes et d'enfants rieurs. Il retentira des paroles de louange envers Jéhovah Dieu et des cantiques de reconnaissance exaltant sa bonté. La foule respectera l'ordre et l'air sera pur. Les grandes galeries du stade seront animées d'une activité intense. Des écriteaux montreront le chemin conduisant à la salle des publications, au service de la publicité et à celui des territoires. Au stand des renseignements et au bureau des logements, régnera un va-et-vient continuel. Et en haut, plus de 67 000 places assises rassembleront tout ce monde, à certaines heures, comme un *seul* homme, et il y régnera une atmosphère de dignité, de solennité et d'estime, quand tous concentreront leur attention sur les orateurs qui parleront à l'auditoire du haut d'un podium orné avec goût, érigé sur la pelouse.

Après ces heures d'édification, les nombreux auditeurs se rendront en bon ordre aux deux grands parcs du stade, d'une superficie d'environ 2,4 ha. Ils trouveront là le vaste buffet du congrès où seront servis des repas savoureux. Le bourdonnement des joyeuses conversations, le plaisir de retrouver d'anciens amis et de faire de nouvelles connaissances, créera une ambiance vibrante. Il ne faut donc pas s'étonner que le monde soit frappé d'un tel résultat! Tout ceci est le fait de Jéhovah et nos yeux aussi sont émerveillés. C'est un devoir pour nous tous de rechercher les bienfaits d'une telle fête. Ne manquons pas l'occasion. Réservons la semaine du 19 au 26 juillet!

## PROSPÉRER AVEC LA NATION DE DIEU

La vraie prospérité vient exclusivement de Jéhovah. Quoiqu'il arrive Jéhovah fait prospérer son peuple élu parce qu'il y va de son grand nom et parce qu'il prend plaisir à la prospérité de ses serviteurs (Ps. 35:27, *AS*). On fait preuve de sagesse en se joignant à l'organisation divine, en union avec elle on jouit de la prospérité. « Souviens-toi de moi, Yahvé, en ta faveur pour ton peuple, visite-moi en ton œuvre de salut, que je voie le bonheur (la prospérité, *AS*) de tes élus, me réjouisse de la joie de ton peuple. » (Ps. 106:4, 5, *Jé*) Il existe aujourd'hui dans toutes les nations une « grande foule » de personnes de bonne volonté qui doivent être instruites, reconnaître la prospérité spirituelle de l'organisation de Jéhovah et désirer y avoir part. Pour les aider, les témoins de Jéhovah offriront, au cours du mois de juin, trois livres reliés en acceptant une contribution volontaire de 6 fr. A chaque série ainsi remise ils ajouteront trois brochures. Veuillez vous mettre en rapport avec les témoins de Jéhovah de votre localité ou écrivez à la Société pour avoir l'occasion de participer à cette distribution de trois livres en juin. Les traités servent également à informer les gens dans ces derniers jours concernant l'organisation de Dieu. Veuillez commander des exemplaires du petit traité *Quelles sont les croyances des témoins de Jéhovah?* et distribuez-les n'importe où. 250 exemplaires ne coûtent que 2 fr. suisses et 200 exemplaires 25 fr. belges. Nommez dans votre commande le traité que vous désirez recevoir.

## ÉTUDES DE « LA TOUR DE GARDE »

Semaine du 12 juillet: Libérés pour un monde de justice, §§ 1–23.

Semaine du 19 juillet: Libérés pour un monde de justice, §§ 24–28; Délivrés de la colère à venir.

## *Textes quotidiens pour juillet*

1 Vous efforçant de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix. — Eph. 4:3. wF 15/2/52 26, 25

2 Sois un modèle pour les fidèles, en parole, en conduite,... Veille sur toi-même et sur ton enseignement; persévère dans ces choses, car, en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même, et tu sauveras ceux qui t'écoutent. — I Tim. 4:12, 16. wF 1/11/52 29a

3 Tu offriras tes holocaustes au lieu que l'Eternel choisira. — Deut. 12:14. wF 15/1/53 18a

4 Adorez Jéhovah dans un ordre sacré [dans de saints ornements, Cr 1905]. — Ps. 29:2. wF 1/2/53 11

5 Car ce n'est pas dans un sanctuaire de main d'homme, simple figure du véritable, que le Christ est entré, mais dans le ciel même, afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu. — Héb. 9:24, Li. wF 15/3/52 27, 29

6 Un fait ne pourra s'établir que sur la déposition de deux ou de trois témoins. — Deut. 19:15. wF 1/7/52 6a

7 Tu suivras à l'égard d'Aaron et de ses fils tous les ordres que je t'ai donnés. Tu emploieras sept jours à les consacrer. — Ex. 29:35. wF 15/9/52 15

8 Quand le prince écoute les paroles mensongères, — tous ses serviteurs sont mauvais. — Prov. 29:12, Li. wF 1/10/52 14a

9 Mais j'établis mon alliance avec toi; tu entreras dans l'arche, toi et tes fils, ta femme et les femmes de tes fils avec toi. — Gen. 6:18. wF 15/11/52 3

10 Les parents de Jésus allaient chaque année à Jérusalem, à la fête de Pâque. — Luc 2:41. wF 1/6/52 14a

11 Sauve-nous, Jéhovah, notre Dieu, et rassemble-nous du milieu des nations, afin que nous célébrions ton saint nom, et que nous mettions notre gloire à te louer. — Ps. 106:47, Cr 1905. wF 15/5/53 23, 24

12 A laquelle vous faites bien de prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs. — II Pi. 1:19. wF 1/12/52 25

13 Mon peuple est détruit, parce qu'il lui manque la connaissance. — Osée 4:6. wF 15/7/52 12a

14 Vous êtes... gens de la maison de Dieu. Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes. — Eph. 2:19, 20. wF 15/8/52 8

15 Dès qu'on se tourne vers le Seigneur [Jéhovah, NW], le voile tombe. — II Cor. 3:16, Li. wF 15/12/52 2, 3a

Voici qui permettra de trouver le commentaire de chacun de ces textes: Le ou les nombres qui suivent la date de « La Tour de Garde » désignent un ou plusieurs paragraphes du premier article d'étude. Lorsque l'indicatif du paragraphe est suivi d'un « a », le commentaire se trouve dans le second article d'étude; un « b » signifie qu'il faut se reporter au troisième article d'étude.